

# RAPPORT ANNUEL 2014



BNP PARIBAS (SUISSE) SA



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change



BNP Paribas (Suisse) SA  
**Rapport Annuel 2014**



# Sommaire

Une banque universelle .....	6
Une banque responsable .....	7
Message du Président du Conseil d'administration et du Président de la Direction générale .....	9
Conseil d'administration .....	10
Direction .....	11
Rapport de gestion .....	13
Rapport sur les rémunérations .....	21
<b>Comptes annuels consolidés .....</b>	<b>27</b>
Bilan consolidé .....	28
Compte de résultat consolidé .....	31
Tableau de financement consolidé .....	32
Annexe relative aux comptes annuels consolidés .....	33
<b>Rapport du réviseur des comptes consolidés .....</b>	<b>65</b>
<b>Comptes annuels .....</b>	<b>69</b>
Bilan .....	70
Compte de résultat .....	73
Annexe relative aux comptes annuels .....	75
<b>Rapport du réviseur .....</b>	<b>97</b>
<b>Adresses .....</b>	<b>100</b>

## BNP Paribas (Suisse) SA

# Une banque universelle

Avec près de 1'600 collaborateurs, BNP Paribas (Suisse) SA constitue un pôle majeur du Groupe à l'international. Implantée à Genève depuis 1872 et présente à Zurich, Bâle et Lugano, la Banque occupe une place de premier rang parmi les banques étrangères en Suisse de par sa compétitivité et son expertise dans le financement des matières premières, la qualité des prestations aux entreprises et institutionnels et son savoir-faire dans le domaine de la banque privée.

Par sa taille, les compétences rassemblées et le fait de pouvoir s'adosser à une expertise mondiale dans tous les domaines, l'activité de banque de financement et d'investissement (Corporate and Institutional Banking - CIB) est appelée à jouer un rôle significatif auprès des entreprises suisses et étrangères ainsi qu'auprès des institutionnels helvétiques. BNP Paribas (Suisse) SA figure parmi les premières banques suisses dans l'émission d'obligations en francs suisses.

Intimement lié à l'essor de Genève comme centre international du financement des matières premières, BNP Paribas (Suisse) SA est un acteur majeur de cette activité et offre un éventail complet de services de financement relatifs à la transformation, au transport et à la distribution de ces produits.

Par sa présence historique en Suisse, le Groupe dispose également d'une longue tradition dans l'activité de banque privée et met tout son savoir-faire en matière de gestion financière et d'organisation patrimoniale au service des investisseurs privés. Investir à long terme, préserver le capital, optimiser le rendement sont les bases de la philosophie de BNP Paribas Wealth Management.

Animés par une forte tradition de services aux particuliers et aux entreprises, ancrés depuis 140 ans en Suisse, BNP Paribas est également «la banque d'un monde qui change». Construite au fil du temps, la confiance de nos clients constitue notre premier capital. Aussi, nous nous structurons autour de quatre engagements forts :

- Rester fidèles à notre mission première : le service à nos clients dans la durée.
- Accepter de prendre des risques tout en les contrôlant étroitement.
- Respecter une éthique commerciale rigoureuse.
- Etre une banque responsable.

## BNP Paribas (Suisse) SA

# Une banque responsable

BNP Paribas (Suisse) SA s'engage bien sûr par sa responsabilité économique en assurant les projets de ses clients mais, au-delà (conformément à la Charte du Groupe\*), en se reconnaissant trois autres responsabilités :

- Une responsabilité sociale par des pratiques loyales à l'égard de nos collaborateurs. Nous faisons de la diversité sous toutes ses formes un engagement fort et évalué. En matière d'emploi, nous nous attachons à toujours donner la priorité au reclassement, en favorisant la mobilité interne et la formation.
- Une responsabilité civique, dans la lutte contre l'exclusion et la promotion de l'éducation et de la culture. Notre engagement sociétal se traduit aussi par l'action de mécénat de la Fondation BNP Paribas Suisse dans les domaines de la culture, de la santé, de la solidarité et de l'éducation.
- Une responsabilité environnementale. Nous veillons à l'impact environnemental tant de notre activité bancaire, via des politiques détaillées dans les domaines à risque, que de son fonctionnement propre.

Animées par des valeurs d'engagement, d'ambition, de créativité et de réactivité, dirigées selon des principes de management clairs - focus client, entreprendre en conscience des risques, valorisation des personnes et exemplarité -, inspirées dans leur éthique par le code de conduite de l'entreprise, les équipes de BNP Paribas œuvrent chaque jour, en Suisse et dans le monde, pour que la banque contribue à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société. Etre une banque responsable, c'est l'honneur et la fierté de notre métier. C'est notre projet d'entreprise.

*\*Retrouvez l'intégralité de notre Charte de responsabilité sur notre site internet [bnpparibas.ch](http://bnpparibas.ch)*



## Message du Président du Conseil d'administration et du Président de la Direction générale

L'année 2014 a été une année marquée par des événements majeurs pour notre groupe en Suisse. L'accord passé avec les autorités américaines, les tensions géopolitiques sur certains de nos marchés clés, le renforcement de la réglementation, et depuis peu la hausse du CHF représentent autant de défis auxquels BNP Paribas (Suisse) SA doit s'adapter.

C'est dans ce contexte que nous avons pris un certain nombre d'initiatives pour assurer une transition optimale et permettre à BNP Paribas en Suisse de poursuivre son développement dans les meilleures conditions de sécurité. Depuis quelques années l'évolution de nos métiers nous amène à entreprendre une démarche de transformation en profondeur pour servir nos clients de manière performante et en totale conformité avec les exigences réglementaires internationales qui ne cessent de s'accroître. Nous avons en complément engagé les études pour redéfinir les stratégies gagnantes des principaux métiers qui représentent un atout majeur pour notre banque : les clients individuels fortunés via le métier Wealth Management, les clientèles d'Entreprises et d'Institutions Financières suisses via les activités locales de Corporate & Institutional Banking, et les clients spécialisés en commerce de matières premières et d'énergie.

Notre ambition est de permettre à notre banque de traverser les crises successives sans faillir pour continuer de servir nos clients et répondre à leurs besoins dans le respect de la réglementation. L'année 2014 compte de beaux succès commerciaux avec de grandes transactions pour de très grandes entreprises suisses comme Nestlé, Novartis par exemple, mais aussi des opérations significatives avec des sociétés actives dans les marchés de matières premières et de l'énergie, ainsi qu'avec de grands clients privés. Tirant jour après jour les enseignements des changements très rapides de l'environnement bancaire international, nous avons l'ambition de construire une banque internationale de référence sur le marché suisse et faire de 2015 une année riche en concrétisations et réussites.



**Jean Clamon**  
Président du Conseil d'administration



**Geoffroy Bazin**  
Président de la Direction générale

## Conseil d'administration au 31 décembre 2014

<b>Président</b>	Jean CLAMON *	Administrateur de sociétés, Paris
<b>Vice-président</b>	Christian BOVET *•+	Professeur à l'Université de Genève, Genève
<b>Membres du Conseil</b>	Pascal BORIS	Administrateur de sociétés, Londres
	Marc CARLOS *	Responsable Global Trade and Transaction Banking, BNP Paribas, Paris
	Jacques D'ESTAIS •*	Responsable Investment Solutions, BNP Paribas, Paris
	Christophe R. GAUTIER +	Administrateur de sociétés, Zumikon
	Ulrich GYGI +•	Président du Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne
	Vincent LECOMTE	Responsable Wealth Management, BNP Paribas, Paris
	Marina MASONI +	Avocate, Lugano
	Bruno MEIER +*	Administrateur de sociétés, Bahamas
	Michel PEBEREAU	Président d'honneur, BNP Paribas, Paris
	Peter G. SULZER +•	Administrateur de sociétés, Zurich
<b>Secrétaire du Conseil</b>	Andreas NANNI	Membre de la direction, Affaires Juridiques
<b>Audit Interne</b>	Alban LEFEBVRE	Membre de la direction, Audit Interne
<b>Organe de révision</b>	Deloitte SA	

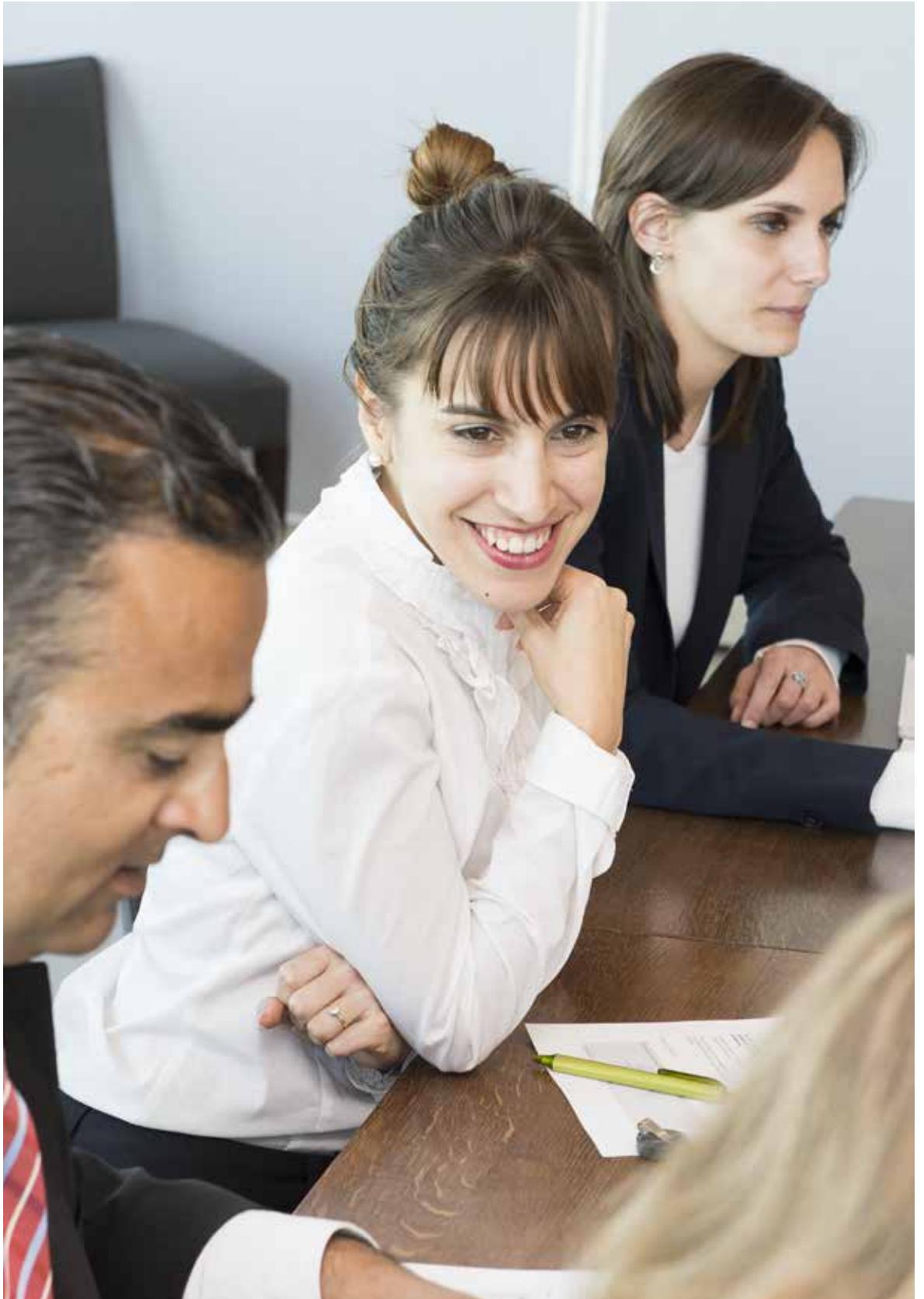
\* Membres du Comité du Conseil

• Membres du Comité d'audit

+ Membres du Conseil d'administration (indépendant au sens de la Circulaire FINMA 2008/24)

## Direction au 31 décembre 2014

Direction générale	Geoffroy BAZIN	Président de la Direction générale
	Emmanuel ROGY	Directeur général
	Patrick VOEGELI	Directeur général
	Pierre VRIELINCK	Directeur général
	Maria-Antonella BINO	Membre de la Direction générale
	Igor JOLY	Membre de la Direction générale
	Kim-Andrée POTVIN	Membre de la Direction générale
	Emmanuelle ROUX-LALANNE	Secrétaire



## RAPPORT DE GESTION

### Environnement économique et évolution des marchés

**La croissance de l'économie mondiale** est restée globalement stable en 2014 à 3.3%, masquant des divergences prononcées entre les grands pays. En particulier, la croissance est restée forte aux Etats-Unis à 2.4% en 2014 contre 2.2% en 2013 et s'est accélérée au Royaume-Uni passant de 1.7% en 2013 à 2.6% en 2014, alors qu'elle est restée molle en zone euro à 0.8% en 2014 (-0.5% en 2013) et en fort recul au Japon (0.1% en 2014 contre 1.6% en 2013). Les pays émergents et en développement ont connu une situation toujours contrastée, avec une croissance en hausse pour l'Inde (5.8% en 2014 contre 5.0% en 2013) et le Mexique (2.1% en 2014 contre 1.4% en 2013) mais en baisse pour le Brésil (0.1% en 2014 contre 2.5% en 2013), la Russie (0.6% en 2014 contre 1.3% en 2013), et l'Afrique du Sud (1.4% en 2014 contre 2.2% en 2013), alors que la Chine est restée sur un niveau de croissance toujours élevé de 7.4%, bien qu'en léger recul (7.8% en 2013).

**Les marchés financiers** ont également connu de fortes divergences en 2014. Sur la première partie de l'année, l'évolution des bourses est restée gouvernée par des facteurs géopolitiques (Ukraine, Syrie,...) et les considérations sur la liquidité fournie par les Banques centrales. Au second semestre, s'est ajoutée la baisse vertigineuse des cours du pétrole (-50% en six mois pour le baril de Brent passé sous 60 dollars en fin d'année). Les marchés européens ont de surcroît été affectés par la situation politique en Grèce qui a fait peser le risque d'une nouvelle phase d'instabilité. Dans ce contexte troublé, les Banques centrales ne sont pas parvenues à redonner durablement confiance aux investisseurs. Les performances sont très hétérogènes d'une région à l'autre. L'indice S&P 500 a progressé de 11,4 %, volant de record en record grâce à des résultats satisfaisants des entreprises et à de nombreuses opérations financières sur fond de croissance économique solide. Dans la zone euro au contraire, la faiblesse de la croissance et de l'inflation et les inquiétudes suscitées par la Russie et la Grèce ont limité la hausse (+1,2 % pour l'Euro Stoxx 50).

**La détente des taux longs** s'est poursuivie durant l'année 2014. Ainsi le rendement du T-note à 10 ans est passé de 3.03 % fin 2013 à 2.17% fin 2014, soit -86 pb. Le rendement

du Bund allemand à 10 ans est passé de 1,93 % fin 2013 à 0,54 % un an plus tard (-139 pb). Les obligations de la zone euro ont enregistré une surperformance en raison de la politique monétaire de la BCE, avec deux baisses des taux directeurs et des anticipations d'un «quantitative easing».

**La parité EUR/USD** a évolué sans grande direction entre 1.34 et 1.39 au cours du 1er semestre, pour ensuite nettement s'infléchir au 2nd semestre et terminer l'année à 1.21, au plus bas depuis juillet 2012 en raison des inquiétudes provoquées par la situation russe (rôle de valeur refuge du dollar) et la crise politique en Grèce (de nature à peser sur l'euro). Le Franc suisse est quant à lui resté durablement fort avec des parités moyennes 2014 EUR/CHF de 1.2145 (1.2291 en 2013) et USD/CHF de 0.9155 (0.9255 en 2013)

Dans une conjoncture économique difficile, **le Groupe BNP Paribas a réalisé une bonne performance opérationnelle** grâce à son modèle diversifié et à la confiance de ses clients institutionnels, entreprises et particuliers. Les résultats du Groupe sont toutefois impactés par d'importants éléments exceptionnels, dont les coûts relatifs à l'accord global avec les autorités américaines suite à l'enquête portant sur certaines transactions en USD concernant des pays soumis aux embargos des Etats-Unis d'un montant de EUR 6.0 milliards. Le produit net bancaire s'élève à EUR 39.2 milliards, en hausse de 2.0% par rapport à 2013. Le résultat net part du Groupe s'établit à EUR 0.2 milliard. Hors éléments exceptionnels, il s'élève à EUR 7.0 milliards, en progression de 16.7% par rapport à l'année précédente. Le bilan du Groupe est très solide. La solvabilité est élevée avec un ratio «common equity Tier 1 de Bâle 3 plein» de 10.3% identique à fin 2013. Le ratio de levier de Bâle 3 plein s'établit à 3.6%. Le ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio) s'élève à 114%, avec une réserve de liquidité instantanément mobilisable de EUR 291 milliards.

Dans cet environnement économique et géopolitique difficile, la Suisse s'est démarquée de la zone euro avec une croissance de 1.6%, malgré un Franc suisse fort. La pression internationale sur la place financière suisse autour des sujets réglementaires et fiscaux ne s'est pas relâchée.

## Groupe BNP Paribas (Suisse) SA

Les résultats 2014 de BNP Paribas (Suisse) SA ont été fortement impactés par l'accord global conclu par le Groupe BNP Paribas avec les autorités des Etats-Unis au titre des transactions non autorisées dont elle était à l'origine, une part des sanctions financières ayant été mise à sa charge pour un montant de USD 3.9 milliards. Pour répondre aux exigences de la FINMA et du Code des Obligations, un apport d'actionnaire à fonds perdu de CHF 2.8 milliards a été réalisé par BNP Paribas SA, Paris.

Le produit net bancaire consolidé 2014 s'est élevé à CHF 650 millions, en baisse de 22.7% par rapport à 2013. La perte nette consolidée est de CHF -3'560 millions en 2014 contre un bénéfice net consolidé de CHF 105 millions en 2013. Hors éléments exceptionnels, dont l'impact total s'établit en 2014 à CHF -3'686 millions contre CHF -57 millions en 2013, le résultat net consolidé 2014 s'élève à CHF +126 millions, en baisse de 21.9% par rapport à l'année précédente.

Dans les métiers de banque de financement et d'investissement, le champ d'activité du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA s'étend aux opérations de financements spécialisés, en particulier dans le domaine du négoce international, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de Wealth Management se consacre exclusivement à la gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants, en offrant des services personnalisés tels que le conseil en investissement, la gestion discrétionnaire et le conseil en matière de planification patrimoniale.

BNP Paribas (Suisse) SA a acquis de BNP Paribas Investment Partners SA, Paris, sa filiale BNP Paribas Investment Partners (Suisse) SA, le 1er octobre 2014. Cette entité a fait l'objet d'une fusion-absorption simplifiée avec effet rétroactif au 1er juillet 2014.

BNP Paribas (Suisse) SA assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation.

BNP Paribas (Suisse) SA dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich et Guernesey, et de filiales à Monaco et aux Emirats Arabes Unis.

## Comptes consolidés

Le total de bilan du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 21.0 milliards, en diminution de CHF 3.1 milliards, soit -12.8%.

A l'actif, les créances sur les banques, essentiellement sur le Groupe, pour CHF 2.3 milliards sont stables. Les créances sur la clientèle d'un montant de CHF 10.4 milliards sont en recul de CHF 2.1 milliards, soit -16.9%, se répartissant à hauteur de CHF 1.5 milliard pour les activités de banque de financement et d'investissement et CHF 0.6 milliard pour le Wealth Management. Les créances hypothécaires sont stables à CHF 1.5 milliard. Le portefeuille de titres destinés au négoce de CHF 0.9 milliard enregistre une baisse de CHF 0.5 milliard par rapport à 2013, provenant du portefeuille obligataire du Fixed Income. Les immobilisations financières de CHF 2.1 milliards reculent de CHF 0.4 milliard provenant essentiellement d'une opération Fixed Income arrivée à échéance et du portefeuille obligataire de l'ALM.

Au passif, les engagements envers les banques de CHF 3.1 milliards sont en baisse de CHF 0.8 milliard par rapport à 2013, à mettre en relation avec la baisse des créances sur la clientèle à l'actif du bilan. Les engagements envers la clientèle de CHF 14.2 milliards reculent de CHF 1.7 milliard, dont CHF 1.0 milliard pour les activités de banque de financement et d'investissement et CHF 0.7 milliard pour le Wealth Management. Les réserves issues du capital de CHF 2.9 milliards proviennent de l'apport d'actionnaire à fonds perdu réalisé par BNP Paribas SA, Paris, suite aux sanctions financières mises à la charge de BNP Paribas (Suisse) SA dans le cadre de l'accord global avec les autorités américaines. Compte tenu de cette recapitalisation, les fonds propres consolidés s'élèvent à CHF 2.2 milliards, en baisse de CHF -1.1 milliard par rapport à fin 2013, provenant de la distribution de dividende de CHF -0.3 milliard et du résultat consolidé de CHF -3.6 milliards, compensés par l'apport d'actionnaire à fonds perdus de CHF 2.8 milliards.

Au hors-bilan, les engagements conditionnels, les engagements irrévocables et les crédits par engagements en relation avec les opérations de crédits documentaires pour les financements sur matières premières représentant CHF 10.1 milliards sont en baisse de CHF 2.8 milliards par rapport à 2013, soit -21.9%. Les instruments financiers dérivés d'un montant de CHF 22.3 milliards sont en hausse de CHF 3.4 milliards, soit +18.2%.

Au compte de résultat, les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 650.3 millions, en recul de 22.7% par rapport à 2013. Cette baisse des revenus de CHF 191.5 millions se répartit entre le résultat des opérations d'intérêts pour CHF 59.9 millions (-16.1%), le résultat des opérations de commissions et des prestations de services pour CHF 74.8 millions (-19.4%), le résultat des opérations de négoce pour CHF 54.1 millions (-156.6%) et les autres résultats ordinaires pour CHF 2.7 millions (-5.3%).

Les charges d'exploitation de CHF 563.7 millions sont en baisse de 0.5% par rapport à 2013. Les charges de personnel de CHF 368.4 millions reculent de 3.8%, provenant principalement de l'impact des plans d'adaptation des différentes activités du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA. Les autres charges d'exploitation de CHF 195.4 millions progressent de 6.5% en raison d'importants éléments exceptionnels, qui représentent CHF 49.1 millions en 2014 contre CHF 29.7 millions en 2013, correspondant pour l'essentiel aux frais d'avocats, de consultants et divers engagés dans le cadre de l'accord global avec les autorités américaines portant sur certaines transactions en dollars, du Programme US, ainsi que de la recapitalisation de la Banque en 2014. Hors éléments exceptionnels, les autres charges d'exploitation diminuent de 4.9%.

## Comptes annuels

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes s'élèvent à CHF 3'734.0 millions contre CHF 133.5 millions l'année précédente. L'augmentation de CHF 3'600.5 millions provient des sanctions financières mises à la charge de BNP Paribas (Suisse) SA dans le cadre de l'accord global avec les autorités américaines pour CHF 3'486.0 millions (contrevaleur de USD 3'853.3 millions), des dotations de provisions enregistrées sur les activités de financement du négoce international et des provisions constituées pour couvrir le risque de pénalités du Programme US.

Les produits extraordinaires de CHF 84.3 millions progressent de CHF 22.5 millions par rapport à 2013 et correspondent à hauteur de CHF 32.2 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 49.3 millions à des récupérations sur créances amorties et de CHF 2.8 millions de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

La perte nette consolidée 2014 du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF -3'560.3 millions contre un bénéfice net consolidé de CHF +104.8 millions en 2013. Hors éléments exceptionnels, dont l'impact total s'établit en 2014 à CHF -3'686.4 millions contre CHF -56.8 millions en 2013, le résultat net consolidé 2014 s'élève à CHF +126.1 millions contre CHF +161.5 millions en 2013, soit une baisse de 21.9%.

Les avoirs de la clientèle du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA sont de CHF 32.4 milliards à fin décembre 2014 contre CHF 35.3 milliards fin 2013, soit -8.3%. Cette baisse de CHF 2.9 milliards s'explique par la conjonction des retraits de capitaux pour CHF -3.6 milliards et des effets performance et devises pour CHF +0.7 milliard.

Le total du bilan individuel de BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 20.5 milliards, en diminution de CHF 3.0 milliards par rapport à fin 2013.

A l'actif, le total des créances sur les banques et des créances résultant de papiers monétaires représente CHF 2.8 milliards, soit une baisse de CHF 0.4 milliard. Les créances sur la clientèle et hypothécaires de CHF 11.1 milliards reculent de CHF -2.0 milliards. Le portefeuille de titres destinés au négoce de CHF 0.9 milliard est en baisse de CHF 0.5 milliard. Les immobilisations financières de CHF 2.1 milliards baissent de CHF 0.5 milliard.

Au passif, les engagements envers les banques d'un montant de CHF 5.3 milliards diminuent de CHF 0.5 milliard par rapport à 2013. Les dépôts de la clientèle de CHF 11.6 milliards reculent de CHF 1.9 milliard. Les fonds propres, y compris les réserves pour risques bancaires généraux, s'élèvent à CHF 1.4 milliard contre CHF 2.3 milliards à fin 2013.

Au hors-bilan, le montant des engagements conditionnels, des engagements irrévocables et des crédits par engagement, totalisant CHF 9.9 milliards, est en recul de CHF 3.0 milliards, soit -23.3%. Cette baisse est à mettre en rapport avec celle de 37.9% du volume de crédits documentaires traités en 2014, soit CHF 114.4 milliards contre CHF 184.3 milliards en 2013.

Les produits d'exploitation de CHF 627.2 millions sont en recul de 22.5% par rapport à 2013. Cette baisse des revenus de CHF 182.5 millions se répartit entre les différentes natures de produits et charges bancaires : résultat des opérations d'intérêts (CHF -58.0 millions, soit -16.2%), résultat des opérations de commissions et de prestations de services (CHF -73.1 millions, soit -20.1%), résultat des opérations de négoce (CHF -53.9 millions, soit -172.1%) et autres résultats ordinaires (CHF +2.5 millions, soit +4.5%).

Les charges d'exploitation d'un montant de CHF 537.5 millions baissent de -0.1% et se répartissent entre les charges de personnel pour CHF 351.3 millions (-3.9%)

et les autres charges d'exploitation pour CHF 186.2 millions (+7.7%).

Le bénéfice brut s'établit à CHF 89.6 millions contre CHF 271.4 millions en 2013.

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes de CHF 3'732.2 millions comprennent CHF 3'486.0 millions de sanctions financières relatives à l'accord global avec les autorités américaines.

Les produits extraordinaires de CHF 270.9 millions correspondent à hauteur de CHF 219 millions à la dissolution de provisions constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 49.3 millions à des récupérations sur créances amorties et de CHF 2.6 millions de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

La perte nette de l'exercice 2014 s'établit à CHF -3'412.7 millions contre un bénéfice net de CHF 102.8 millions pour l'exercice 2013.

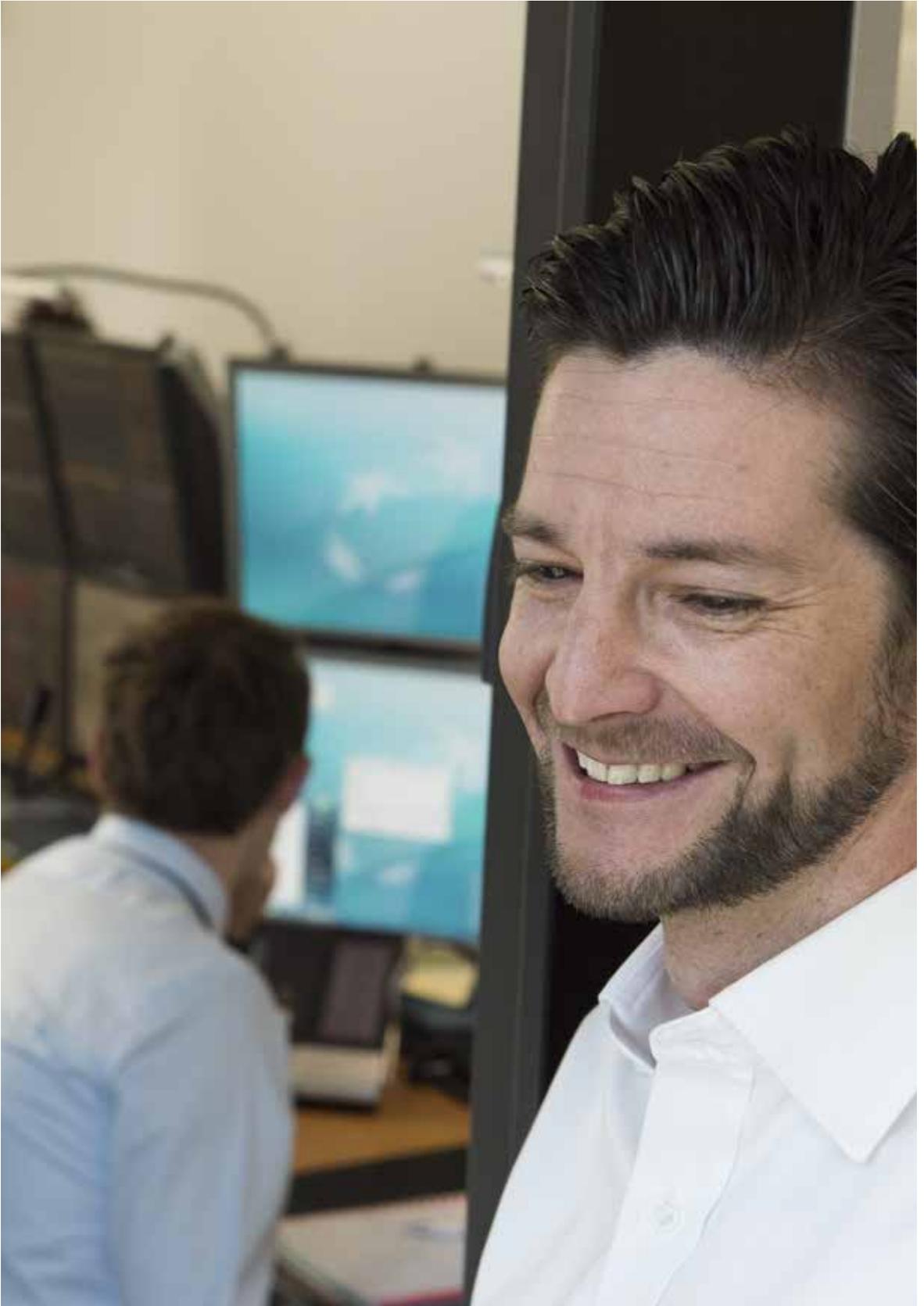
## Ratio de solvabilité Bâle III

Dans le cadre des dispositions Bâle III en matière de fonds propres et de répartition des risques, BNP Paribas (Suisse) SA applique la méthode IRB avancée (IRB-A) pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit et de contrepartie des métiers de financement, et la méthode standard internationale (AS-BRI) pour les autres métiers. Les exigences de fonds propres au titre du risque de marché sont calculées selon la méthode standard et au titre du risque opérationnel selon l'indicateur de base.

La Circulaire FINMA 2011/2 « Volant de fonds propres et planification des fonds propres - banques » entrée en vigueur au 1er juillet 2011, classe les établissements financiers en cinq catégories selon des critères liés au total de bilan, aux actifs sous gestion, aux dépôts privilégiés et aux fonds propres nécessaires pour déterminer leur niveau de fonds propres additionnels au titre du Pilier 2. Selon ces critères, BNP Paribas (Suisse) SA est classée en catégorie 3, qui implique des fonds propres additionnels de 50% au titre du Pilier 2, soit un ratio de solvabilité minimum de 12% (8% au titre du Pilier 1 + 50% de 8% au titre du Pilier 2).

Au 31.12.2014, le ratio de solvabilité de BNP Paribas (Suisse) SA selon Bâle III, après prise en compte d'exigences supplémentaires spécifiques de fonds propres, s'élève à 14.97%. Hors exigences supplémentaires, dont la principale au titre du risque opérationnel est temporaire et dégressive, le ratio de solvabilité est de 22.01% au 31.12.2014 contre 24.93% au 31.12.2013, illustrant un niveau de fonds propres toujours élevé par rapport aux exigences réglementaires.

Conformément au chiffre marginal 5 de la Circulaire FINMA 2008/22, BNP Paribas (Suisse) SA n'effectue pas de publication financière liée aux fonds propres au titre du Pilier 3, dans la mesure où des informations comparables à celles exigées en Suisse sont publiées au niveau du Groupe BNP Paribas en France (cf. Document de référence et rapport financier annuel 2014 – Chapitre 5 : Risques et adéquation des fonds propres, consultable sur le site <http://invest.bnpparibas.com>).



# RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

## 1. Principes directeurs de la politique de rémunération

### RÈGLEMENTATIONS CONCERNANT LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération du Groupe BNP Paribas est conforme aux directives européennes CRD III et CRD IV et à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances du 13 décembre 2010. Le Groupe entend promouvoir la cohérence nécessaire entre les comportements des collaborateurs dont l'activité est susceptible d'avoir une incidence sur le profil de risque de l'entreprise et ses objectifs à long terme.

La politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA s'inscrit dans le cadre global des principes édictés par le Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, le système de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA a pour objectif d'être conforme aux dispositions de la circulaire 10/1 de la FINMA édictée le 21 octobre 2009 sur les normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers, applicable en particulier aux banques détenant des fonds propres d'au moins 2 milliards de CHF et entrée en vigueur au 1er janvier 2011.

### STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION

Les principes relatifs à la composition et à l'évolution de la rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA sont communs à l'ensemble du Groupe et sont en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques. Ces principes sont ajustés pour les rendre conformes à l'évolution des réglementations internationales et/ou locales ainsi qu'aux pratiques du marché.

La rémunération globale de BNP Paribas (Suisse) SA est constituée de la rémunération fixe et de la rémunération variable. L'importance de chaque élément dans la rémunération totale pourra varier selon les Métiers/ Fonctions.

Plus généralement, la politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA, conformément aux pratiques du Groupe, repose sur des principes d'équité et de transparence qui se traduisent notamment par :

- Un processus de révision des rémunérations annuel unique ;

- Un système de délégation rigoureux fonctionnant dans le cadre des directives décidées au niveau du Groupe ;
- Une gouvernance reposant sur un Comité des Rémunérations et l'implication du Conseil d'Administration.

## RÉMUNÉRATION FIXE

La rémunération fixe des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA est constituée du salaire de base et rétribue le niveau de qualification et de responsabilité ainsi que les compétences et l'implication dans les tâches confiées. La rémunération fixe est déterminée en référence au marché (Local et/ou Métier).

## RÉMUNÉRATION VARIABLE

La rémunération variable des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA n'est ni garantie ni contractuelle et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rétribution de l'année considérée au regard des capacités financières du Groupe.

Les rémunérations variables sont déterminées de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les clients ou le non-respect des règles de bonne conduite.

Les principes généraux d'attribution individuelle de rémunération variable respectent :

- L'évaluation objective de la performance individuelle donnant priorité aux collaborateurs les plus performants et ayant le mieux contribué à la maîtrise des risques. Les évaluations professionnelles constituent le support privilégié pour la communication des objectifs et pour évaluer leur niveau de réalisation.
- La cohérence avec les valeurs de marché à fonctions, responsabilités et performances équivalentes.
- Les principes du Groupe, consistant pour les bénéficiaires à se conformer aux règles et procédures internes.

Les rémunérations variables des professionnels des fonctions de contrôle et de conformité sont déterminées indépendamment de celles des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations, en toute objectivité et absence de conflit d'intérêt.

Les pratiques de rémunérations variables des collaborateurs exerçant des activités susceptibles d'avoir une incidence sur le profil de risque de la Banque évoluent suite aux nouvelles réglementations et ont notamment conduit à :

- Différer une fraction des rémunérations variables sur une durée de trois ans. Le paiement des parts différées est soumis à chaque échéance à des conditions spécifiques ;
- Indexer une partie de la rémunération variable à la performance de l'action BNP Paribas, pour aligner les intérêts des bénéficiaires et ceux des actionnaires.

## PLAN ISIS (INTERNATIONAL SUSTAINABILITY INCENTIVE SCHEME)

Le plan GSIP n'ayant pas été reconduit, il n'y a pas eu d'attribution individuelle d'actions BNP Paribas. Depuis 2013, la rémunération fixe et variable peut être complétée par une attribution individuelle en numéraire, dénommée plan ISIS et destinée à associer les collaborateurs clés de BNP Paribas à la création de valeur du Groupe. Ce plan est destiné à récompenser, fidéliser et motiver les bénéficiaires, de façon responsable et en fonction de la performance opérationnelle du Groupe. En effet, l'attribution est indexée à 80% sur la performance financière et à 20% sur l'atteinte de critères sociaux et environnementaux. Par ailleurs, le paiement est conditionné à la présence continue dans le Groupe durant les trois ans suivant la date d'attribution.

	ISIS 2014	ISIS 2013
Montant attribué (en milliers de CHF)	1'104	1'045
Nombre de bénéficiaires	100	97

Les informations relatives aux rémunérations de BNP Paribas (Suisse) SA sont répertoriées dans le tableau ci-dessous en conformité avec le principe n°9 de la circulaire FINMA 10/1.

	en milliers de CHF	
<b>Indications relatives aux rémunérations de l'exercice en cours</b>	<b>31.12.2014<sup>(1)</sup></b>	<b>31.12.2013<sup>(1)</sup></b>
Rémunérations globales (2)	272'962	290'819
Nombre de bénéficiaires (moyenne)	1'583	1'620
Dont rémunérations variables (3)	42'469	52'511
Dont rémunérations différées dues (4)	1'507	1'276
Nombre de bénéficiaires	24	23
<b>Rémunérations différées encore dues (5)</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
	3'824	5'524
<b>Débit et crédit de l'exercice en cours relatifs aux exercices précédents</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.13</b>
	-5'196	-1'976
<b>Indemnités versées en faveur du Conseil d'Administration, de la Direction Générale (Senior Management) et des personnes dont l'activité influe notablement sur le profil de risque de l'établissement</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Indemnités à l'engagement	0	12
Nombre de bénéficiaires	0	1
Indemnités de départ	0	0
Nombre de bénéficiaires	0	0

(1) Les données sont établies sur base consolidée. Les rémunérations sont présentées hors coût de restructuration.  
(2) Les rémunérations globales sont versées en espèces et comprennent les rémunérations fixes et variables ainsi que le travail supplémentaire, les jubilés et les indemnités de fin de carrière.  
(3) Les rémunérations variables comprennent les attributions au titre de l'exercice ainsi que les indemnités d'engagement ou de départ versées pendant l'exercice.  
(4) Les rémunérations différées dues seront versées en espèces sur trois ans et indexées en partie sur le cours de l'action BNP Paribas.  
(5) Les rémunérations différées encore dues correspondent au solde restant à verser au titre des plans différés des trois années précédentes.

## 2. Rôles et responsabilités de la politique de rémunération

Le Conseil d'Administration de BNP Paribas (Suisse) SA définit le cadre et les principes directeurs de la politique de rémunération. Il délègue au Comité du Conseil d'Administration la mise en œuvre de cette politique.

Le Conseil d'Administration s'assure à tout moment que les systèmes de rémunération sont conformes aux Directives du Groupe BNP Paribas et à la réglementation.

Le Comité du Conseil d'Administration, par délégation du Conseil d'Administration, a institué le Comité des Rémunérations. Le Comité du Conseil d'Administration statue sur les propositions du Comité des Rémunérations.

Les responsabilités principales du Comité des Rémunérations sont :

- Approuver toute modification de la stratégie et de la politique de rémunération applicable globalement et/ou par Métier/Fonction.
- Veiller à ce que les systèmes de rémunération ne comportent pas d'incitation à l'adoption de comportements contraires à la politique de risques.
- S'assurer de la compétitivité des systèmes de rémunération par rapport au marché.
- Veiller à ce que les principes de non-discrimination soient respectés.
- Approuver les propositions de la Direction Générale et de la Direction des Ressources Humaines en matière d'augmentations de salaire et d'enveloppes de rémunération variables, globalement et par Métier/Fonction, ainsi que de s'assurer de leur application.

La Direction Générale présente au Comité des Rémunérations des propositions tenant compte des réglementations et des politiques en vigueur.

L'Inspection Générale, dans le cadre de son plan d'audit, valide la conformité de l'application des politiques de rémunération tant par rapport aux directives internes qu'aux réglementations locales et internationales.





BNP Paribas (Suisse) SA, Genève  
**Comptes annuels consolidés  
au 31 décembre 2014**

## BNP Paribas (Suisse) SA

### Bilan consolidé au 31 décembre 2014

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

<b>ACTIFS</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Liquidités	2'812'663'526	2'545'180'129
Créances résultant de papiers monétaires	215'571'667	638'271'697
Créances sur les banques	2'322'538'064	2'320'806'152
Créances sur la clientèle	10'390'707'401	12'505'329'713
Créances hypothécaires	1'475'214'598	1'516'215'423
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	853'812'949	1'370'423'478
Immobilisations financières	2'125'396'729	2'516'993'708
Participations non consolidées	4'512'127	4'535'875
Immobilisations corporelles	132'990'377	144'994'396
Valeurs immatérielles	939'663	19'842'362
Comptes de régularisation	120'944'128	151'576'337
Autres actifs	544'395'743	341'982'547
<b>Total des actifs</b>	<b>20'999'686'972</b>	<b>24'076'151'817</b>
<b>Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés</b>	<b>1'685'554'078</b>	<b>1'829'120'473</b>

BNP Paribas (Suisse) SA  
**Bilan consolidé au 31 décembre 2014**

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)  
(en francs suisses)

<b>PASSIFS</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Engagements résultant de papiers monétaires	1'200'718	517'944
Engagements envers les banques	3'148'900'426	3'958'247'095
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	337'267	357'222
Autres engagements envers la clientèle	14'192'550'396	15'899'042'215
Comptes de régularisation	258'415'390	288'272'774
Autres passifs	709'370'890	285'529'582
Correctifs de valeurs et provisions	465'810'516	364'138'942
Réserves pour risques bancaires généraux	135'948'560	135'948'560
Capital social	320'270'600	320'270'600
Propres titres de participation	(107'026)	(107'026)
Réserves issues du capital	2'850'781'318	2'453'642
Réserves issues du bénéfice	2'476'512'430	2'716'718'176
Bénéfice (Perte) du Groupe	(3'560'304'513)	104'762'091
<b>Total des passifs</b>	<b>20'999'686'972</b>	<b>24'076'151'817</b>
<b>Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés</b>	<b>2'213'403'644</b>	<b>3'122'278'240</b>

BNP Paribas (Suisse) SA

**Opérations hors bilan consolidées au 31 décembre 2014**

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Engagements conditionnels	5'446'787'027	8'195'489'931
Engagements irrévocables	4'488'147'805	4'329'702'720
Crédits par engagements	189'276'136	432'875'069
Instruments financiers dérivés:		
Montant des sous-jacents	22'345'458'107	18'900'689'286
Valeurs de remplacement positives	236'010'689	131'361'862
Valeurs de remplacement négatives	263'982'847	177'522'814
Opérations fiduciaires	1'386'392'598	1'987'012'426

BNP Paribas (Suisse) SA

**Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014**

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire</b>		
<b>Résultat des opérations d'intérêts:</b>		
Produit des intérêts et des escomptes	497'116'982	633'169'622
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	21'207'609	34'739'780
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	21'094'885	27'984'567
Charges d'intérêts	(228'564'479)	(325'183'459)
<b>Sous-total résultant des opérations d'intérêts</b>	<b>310'854'997</b>	<b>370'710'510</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service:</b>		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	140'794'582	197'230'535
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	185'643'652	229'866'409
Produit des commissions sur les autres prestations de service	28'241'026	18'356'963
Charges de commissions	(42'983'376)	(58'918'770)
<b>Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>311'695'884</b>	<b>386'535'137</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>(19'563'218)</b>	<b>34'542'597</b>
<b>Autres résultats ordinaires:</b>		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	195'019	(4'101'765)
Produit total des participations - dont autres participations non consolidées : CHF - (2013 : CHF 10'981'347)	-	10'981'347
Résultat des immeubles	1'557'756	1'835'799
Autres produits ordinaires	45'979'375	41'989'525
Autres charges ordinaires	(394'655)	(710'686)
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>	<b>47'337'495</b>	<b>49'994'220</b>
<b>Charges d'exploitation:</b>		
Charges de personnel	(368'359'803)	(383'045'901)
Autres charges d'exploitation	(195'387'101)	(183'465'250)
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>	<b>(563'746'904)</b>	<b>(566'511'151)</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>86'578'254</b>	<b>275'271'313</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	(33'103'665)	(35'902'263)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(3'734'018'729)	(133'451'246)
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>(3'680'544'140)</b>	<b>105'917'803</b>
Produits extraordinaires	84'287'902	61'752'438
Charges extraordinaires	(2'733'826)	(3'210'552)
Impôts	38'685'551	(59'697'598)
<b>Bénéfice (Perte) du Groupe</b>	<b>(3'560'304'513)</b>	<b>104'762'091</b>

BNP Paribas (Suisse) SA

**Tableau de financement consolidé au 31 décembre 2014**

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en milliers de francs suisses)

	31.12.2014		31.12.2013	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>	-	<b>3'214'497</b>	<b>299'543</b>	-
Résultat de l'exercice	-	3'560'305	104'762	-
Amortissements sur l'actif immobilisé	33'104	-	35'902	-
Ecart de change	-	676	491	-
Correctifs de valeurs et provisions	91'177	-	104'131	-
Comptes de régularisation d'actifs	30'632	-	272'127	-
Comptes de régularisation de passifs	-	29'857	-	95'089
Autres actifs	-	202'413	-	88'422
Autres passifs	423'841	-	-	34'359
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>	<b>2'504'037</b>	-	-	<b>899'972</b>
Autres attributions	2'848'328	-	-	12
Dividendes	-	344'291	-	899'960
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>	<b>389'424</b>	-	-	<b>933'869</b>
Participations non consolidées et participations mises en équivalence	24	-	-	375
Immobilisations financières	391'597	-	-	935'309
Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-	2'197	1'815	-
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>	-	<b>321'037</b>	<b>1'534'298</b>	-
<b>Opérations à court, moyen et long termes</b>	<b>588'520</b>	-	<b>1'947'466</b>	-
Engagements résultant de papiers monétaires	683	-	-	89
Engagements envers les banques	-	809'347	-	1'217'004
Engagements envers la clientèle	-	1'706'512	-	3'976'076
Créances résultant de papiers monétaires	422'700	-	4'374'617	-
Créances sur les banques	-	1'732	2'532'105	-
Créances sur la clientèle, y compris créances hypothécaires	2'166'118	-	-	95'463
Portefeuille de titres et métaux précieux destinés au négoce	516'611	-	329'375	-
<b>Etat de variation des liquidités</b>	-	<b>267'483</b>	-	<b>413'168</b>
Liquidités	-	267'483	-	413'168

BNP Paribas (Suisse) SA

## **Annexe relative aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2014**

(chiffres en milliers de francs suisses, sauf indication contraire)

### 1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Le Groupe BNP Paribas en Suisse (ci-après « le Groupe ») comprend BNP Paribas (Suisse) SA (ci-après « la Maison-mère ») et ses filiales.

Le périmètre de consolidation du Groupe est présenté au chapitre 2 let. a) ci-après.

BNP Paribas (Suisse) SA dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich, Guernesey et de filiales aux Emirats Arabes Unis et à Monaco.

BNP Paribas (Suisse) SA exerce l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de gestion de fortune, avec l'ensemble des fonctions de support y afférents.

Dans les métiers de financement et d'investissement, son champ d'activité s'étend aux opérations de financement spécialisé, en particulier dans le domaine du négoce international, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants est exercée au travers de la Maison-mère et de sa filiale située à Monaco.

BNP Paribas (Suisse) SA, assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. Elle exerce un rôle de plate-forme informatique et de back-offices pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe BNP Paribas. A contrario, elle externalise sa production informatique à la filiale suisse de BNP Paribas Partners for Innovation, une joint-venture entre BNP Paribas SA, Paris et IBM, France. La Banque sous-traite également le back-office des activités obligataires auprès de BNP Paribas SA, succursale de Londres, les traitements

administratifs-comptables et le back-office des produits dérivés sur actions auprès de BNP Paribas Arbitrage, Paris, le traitement des factures fournisseurs auprès de BNP Paribas India Solutions Private Ltd, Mumbai, certains développements IT auprès d'entités du Groupe BNP Paribas (Singapour, Mumbai), ainsi que la plateforme de trafic des paiements Swift, le filtrage et la surveillance des messages auprès de BNP Paribas SA, Paris.

BNP Paribas (Suisse) SA a acquis de BNP Paribas Investment Partners SA, Paris, sa filiale BNP Paribas Investment Partners (Suisse) SA, le 1er octobre 2014. Cette entité a fait l'objet d'une fusion absorption simplifiée avec effet rétroactif au 1er juillet 2014.

Le capital social de BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 320.3 millions.

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2014 est de 1'590 personnes (2013 : 1'631 personnes) et se répartit comme suit :

Suisse	1'493 personnes (2013 : 1'528 personnes)
Etranger	97 personnes (2013 : 103 personnes)

## 2. Résumé des principes comptables et d'évaluation des comptes consolidés

Les principes retenus pour l'établissement et l'évaluation des comptes consolidés du Groupe formé de BNP Paribas (Suisse) SA et de ses filiales sont conformes aux statuts, au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques ainsi qu'aux directives de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) régissant l'établissement des comptes. Conformément à ces dernières, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon le principe de l'image fidèle afin de présenter l'état réel du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe.

### A) PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

#### • Participations consolidées

Les filiales significatives dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital sont consolidées selon le principe de l'intégration globale. Les comptes sociaux des filiales sont retraités pour les mettre en conformité avec les principes comptables décrits ci-dessous. Après cumul des bilans et comptes de résultat, les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

Les participations dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20 % des droits de vote, sont intégrées par mise en équivalence à l'exception des participations non significatives ou pour lesquelles la Banque n'est pas active dans la gestion.

La différence nette des éliminations de soldes qui résultent d'un mode de saisie différent des opérations est portée au bilan sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs».

#### • **Écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de l'actif net de la participation acquise figurent en « Valeurs immatérielles ». Ils sont amortis linéairement sur 5 ans.

#### • **Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation comprend au 31 Décembre 2014 la participation dans BNP Paribas Wealth Management Monaco, filiale bancaire au capital de EUR 13.0 millions, audité par Messieurs François Brych et Jean-Humbert Croci à Monaco.

#### • **Participations non consolidées**

Les participations minoritaires ou non significatives par rapport à l'objectif visé par les comptes consolidés sont portées au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Les participations non consolidées sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les participations non consolidées libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change du jour de l'acquisition des titres (principe du coût historique).

Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Le refinancement des participations non consolidées libellées en devises est effectué dans la même monnaie et est évalué au cours de clôture.

#### • **Conversion des transactions et soldes des états financiers en monnaies étrangères**

Les postes de bilan du Groupe libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

A l'exception des opérations de change à terme qui sont évaluées au cours du terme restant à courir de la devise concernée, les opérations hors bilan sont converties au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les revenus et les charges en devises du Groupe sont convertis en francs suisses au cours du jour des transactions. Fait exception à ce principe la quote-part des revenus nets réalisés en dollars US par la Maison-mère qui peut être

convertie au cours de couverture des positions de change constituées au cours de l'exercice, et destinées à assurer la couverture du risque de change contre franc suisse d'une partie des revenus nets réalisés dans cette devise.

Le cours de change USD/CHF moyen de couverture auquel ont été convertis ces revenus en dollars US sur l'exercice est de CHF 0.9138 (2013 : 0.9272).

Compte tenu des cours du dollar US fin 2014, la Maison-mère n'a pas mis en place de couverture de ses revenus 2015.

Les cours de clôture suivants ont été appliqués pour les principales monnaies :

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
USD/CHF	0.99240	0.89080
EUR/CHF	1.20230	1.22275
YEN/CHF*	1.20497	1.17786
GBP/CHF	1.54610	1.47305

\* cours pour 100 yens

Les cours moyens utilisés en consolidation au 31.12.2014 sont USD/CHF 0.91553 (31.12.2013 : 0.92549), EUR/CHF 1.21448 (31.12.2013 : 1.22912).

Les postes des comptes de résultat des filiales libellés en monnaie étrangère sont convertis en francs suisses au cours moyen de l'exercice.

#### • **Période de consolidation**

La période de consolidation correspond à l'année civile.

#### • **Saisie des opérations**

Les opérations du Groupe sont comptabilisées selon le principe de la date de valeur, à l'exception des dérivés et des titres, ainsi que d'une partie des opérations de transferts qui restent traités en date de conclusion. L'impact de ces traitements est jugé non significatif par la Direction Générale de la Maison-mère.

#### • **Délimitation des exercices**

Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, et les charges dès qu'elles sont engagées.

• **Créances résultant de papiers monétaires**

Les créances résultant de papiers monétaires sont constituées d'effets escomptés, de certificats de dépôt souscrits auprès de BNP Paribas SA, Paris ou de bons de la Banque Nationale Suisse. Ces positions sont essentiellement détenues pour couvrir les besoins du Groupe en liquidités et sont évaluées à leur valeur d'acquisition à la date de clôture.

• **Créances sur la clientèle**

Les concours par caisse et par signature accordés à la clientèle sont enregistrés à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date d'arrêté des comptes. Les intérêts créanciers et les commissions qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés comme compromis et sont provisionnés.

Les provisions sont déterminées au cas par cas. Les provisions individualisées, ainsi que les intérêts réservés, sont comptabilisés en déduction des postes correspondants de l'actif.

Dans le cadre de l'activité de crédit hypothécaire reprise de l'ex-Fortis Banque (Suisse) par BNP Paribas (Suisse) SA en mai 2010, les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BNP Paribas fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des particularités locales et des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. L'intégralité de la provision constituée sur la base de l'analyse au 31 décembre 2012 a été consommée au 30 juin 2014 et n'a pas fait l'objet d'une nouvelle dotation.

De plus, depuis 2012, les contreparties des activités des métiers de financement et d'investissement (CIB) font l'objet de cette même analyse de risque. Comptabilisées de manière centralisée dans les comptes de BNP Paribas SA, Paris pour le compte de l'ensemble des filiales et succursales concernées dont BNP Paribas (Suisse) SA, les provisions collectives ont été descendues dans la comptabilité de ces entités avec une reprise de l'historique au 1er janvier 2012.

Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus

depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les pertes ainsi estimées sont comptabilisées au passif au bilan, puis compensées à l'actif au titre de correctif de valeur forfaitaire supplémentaire en contrepartie du compte de résultat « Correctifs de valeur, provisions et pertes ». Lorsqu'une perte potentielle peut être allouée individuellement, un correctif de valeur spécifique est comptabilisé par le débit de la provision forfaitaire supplémentaire.

Les correctifs de valeur forfaitaires supplémentaires sont les suivants :

<i>En millions de CHF</i>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Provision sectorielle crédits hypothécaires	-	4.1
Provision collective CIB	16.9	18.0

Les encours garantis par des actifs immobiliers figurent au bilan sous la rubrique « Créances hypothécaires ».

• **Transfert d'actifs financiers**

Dans le cadre de l'activité de financement de matières premières, la Maison-mère a procédé en 2013 à une opération de titrisation ayant fait l'objet d'un refinancement partiel auprès d'investisseurs externes, dont le recours était limité aux actifs transférés. Cette opération de transfert a conduit à la décomptabilisation intégrale d'actifs financiers.

La structure mise en place à cet effet a été arrêtée par anticipation au cours de l'exercice 2014.

• **Portefeuille de titres destinés au négoce**

Le portefeuille de titres, à revenu fixe ou variable, acquis dans le cadre des activités de négoce courantes, est évalué à sa valeur de marché.

• **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières détenues par le Groupe

contiennent des titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et à des investissements réalisés en obligations ou en titres productifs d'intérêts, ou encore en actions et valeurs assimilables, avec pour seul objectif d'en retirer une rentabilité satisfaisante à moyen terme sans pour autant que le Groupe ait l'intention d'intervenir dans la gestion des entreprises émettrices.

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués à leur valeur d'acquisition. L'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement des obligations est amorti linéairement jusqu'à l'échéance (accrual method) au compte de résultat sous la rubrique «Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières».

Pour les actions faisant l'objet d'une cotation régulière, la valeur retenue comme valeur d'estimation correspond à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Pour les actions non cotées, c'est la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur intrinsèque qui est retenue comme valeur d'estimation. Toute différence négative constatée par rapport à la valeur d'acquisition est provisionnée et enregistrée sous la rubrique «Autres charges ordinaires». Toute reprise de provision jusqu'à la valeur d'acquisition est enregistrée en «Autres Produits Ordinaires».

#### • Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (mise en pension - repurchase agreement) ainsi que les titres prêtés restent inscrits au bilan et sont évalués conformément aux principes comptables applicables aux portefeuilles destinés au négoce, respectivement aux immobilisations financières, cela tant que le Groupe conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. Les montants reçus provenant de la vente de ces titres ou reçus à titre de garanties de ces prêts sont portés au bilan sous les rubriques «Engagements envers la clientèle» ou «Engagements envers les banques». Les charges d'intérêts relatives à ces engagements sont enregistrées au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Les titres acquis avec l'engagement d'une vente future (prise en pension - reverse repurchase agreement) ainsi que les titres empruntés ne sont pas inscrits au bilan tant que le pouvoir de disposition des titres transférés n'est pas abandonné par la partie cédante. Les montants versés pour l'acquisition de ces titres ou remis en garantie pour ces emprunts sont enregistrés sous les rubriques «Créances sur la clientèle» ou «Créances sur les banques». Les produits d'intérêts relatifs à ces créances sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

#### • Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur prix de revient et amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée.

Lorsqu'une immobilisation fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée. Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements exceptionnels sont portés en charge de la période sous la rubrique «Amortissements sur l'actif immobilisé». Si les facteurs ayant motivé un amortissement exceptionnel cessent d'exister, le Groupe procède à une réévaluation enregistrée en produits extraordinaires afin de supprimer entièrement ou partiellement une dépréciation de valeur saisie dans des périodes précédentes.

Les durées d'amortissement appliquées sur les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

immeubles	10 à 60 ans selon les composants
meublé	5 ans
matériel bureautique	3 ans
autre matériel informatique	5 ans
logiciels	3-5 ans
portefeuille de clientèle	5 ans

#### • Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles comprennent les écarts d'acquisition sur les participations consolidées et les

fonds de commerce acquis à des tiers, qui sont amortis linéairement sur 5 ans. Lorsqu'une valeur immatérielle fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée.

#### • Emissions

La Maison-mère procède à des émissions obligataires structurées pour sa clientèle institutionnelle, qui sont comptabilisées à leur valeur de marché.

#### • Correctifs de valeurs et provisions

Les risques de pertes et de dépréciation sur les éléments de l'actif du bilan et du hors bilan ainsi que ceux liés à l'existence de litiges sont provisionnés. L'ensemble des correctifs d'actifs et des provisions figure au bilan sous «Correctifs de valeurs et provisions» à l'exception des provisions sur immobilisations financières et des provisions individualisées sur débiteurs douteux qui sont portées en déduction du poste correspondant du bilan.

#### • Engagements sociaux

Les engagements découlant des plans de prévoyance existants sont évalués et provisionnés à la date de clôture selon la méthode actuarielle préconisée par la norme Swiss Gaap RPC 16. Les provisions constituées à ce titre correspondent à la valeur nette des engagements déterminés en fin d'exercice (voir note 3.9 ci-après).

Les autres prestations versées aux collaborateurs qui ne sont pas liées à des plans de prévoyance professionnelle, telles qu'indemnités de fin de carrière et de primes jubilaires, sont comptabilisées en charges dès qu'elles sont acquises par les collaborateurs du Groupe.

#### • Instruments financiers dérivés

Les principes d'évaluation appliqués par le Groupe sur les instruments financiers dérivés sont les suivants :

- Pour les activités d'arbitrage, les variations de valeur des instruments négociés sur des marchés organisés sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Ce principe est aussi appliqué aux instruments d'échange de taux d'intérêts (swaps) traités hors bourse, la

valeur de marché étant dans ce cas égale au montant actualisé des flux de trésorerie futurs.

- Les résultats sur les instruments dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de micro-couverture et de macro-couverture sont évalués et comptabilisés de manière analogue aux résultats des opérations de base couvertes. Les opérations de macro-couverture sont réalisées principalement dans le cadre des activités de gestion des éléments sans échéance du bilan. Leurs résultats sont enregistrés dans les produits et charges d'intérêts. La différence avec la valeur de marché est portée en compte de compensation au bilan.

Les valeurs de remplacement brutes figurant au bilan sous les rubriques «Autres actifs» et «Autres passifs» correspondent à la valeur de marché des instruments financiers dérivés résultant d'opérations pour le compte de clients et pour propre compte, ouvertes à la date du bilan. Les valeurs de remplacement brutes positives représentent des créances et les valeurs de remplacement brutes négatives représentent des engagements. Les montants respectifs ouverts à la date du bilan sont mentionnés sous les points 3.6 et 3.7.

Les valeurs de remplacement brutes positives et négatives des IRS et FRA conclus avec la même contrepartie sont compensées si, le cas échéant, un contrat de netting a été signé avec la contrepartie.

#### • Impôts

Les entités du Groupe provisionnent les impôts encore dus sur les exercices antérieurs ainsi que les impôts qui sont dus sur le bénéfice réalisé pendant l'exercice et sur les fonds propres imposables à la fin de l'exercice selon les règles et les taux en vigueur dans leurs pays d'implantation respectifs.

Le cas échéant, l'impôt sur le bénéfice des entités du Groupe est ajusté en fonction des différences temporaires d'imposition. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas compensés au bilan.

Un impôt différé passif de CHF 245.3 millions est enregistré dans le poste de bilan «Correctifs de valeurs et provisions» au 31 décembre 2014 (2013 : 290.7). Ce montant a été déterminé au taux d'imposition en

vigueur de la Maison-mère (24,23%) sur des provisions à caractère général de CHF 1'012.4 millions existant dans les comptes annuels statutaires des sociétés du Groupe. Il n'existe pas d'impôt différé actif au 31 décembre 2014 (2013 : idem).

Les autres impôts indirects et taxes sont comptabilisés en «Autres charges d'exploitation».

#### • Commissions

Les commissions sont enregistrées au compte de résultat au moment où elles sont débitées au client. Les commissions fiduciaires, les commissions faisant l'objet d'une facturation périodique, les commissions de participations à des crédits syndiqués, ainsi que certaines commissions de financement sont comptabilisées au résultat prorata temporis.

#### • Réserves pour risques bancaires généraux

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, le Groupe constitue préventivement des «Réserves pour risques bancaires généraux». Ces réserves font parties des fonds propres et ont supporté l'impôt.

#### • Propres titres de participation

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, sous la forme d'une position séparée intitulée «Propres titres de participation».

#### • Engagements conditionnels, engagements irrévocables, crédits par engagement

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques identifiés font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

## B) COMMENTAIRES RELATIFS À LA GESTION DES RISQUES

### • Généralités

Le Conseil d'Administration de la Maison-mère procède annuellement à une évaluation des risques sur la base d'un rapport ad hoc préparé par la Direction.

### • Risques de taux d'intérêts

La gestion et le suivi de l'ensemble des risques de taux sur les opérations à terme des entités du Groupe sont effectués auprès de la Maison-mère. De même, cette dernière a la responsabilité de garantir la bonne application des règles du Groupe BNP Paribas en matière de gestion des risques structurels de taux sur les éléments sans échéance des bilans des différentes entités (fonds propres, dépôts à vue de la clientèle).

Ce mode de fonctionnement repose sur des contrats de service passés entre la Maison-mère et les sociétés du Groupe concernées, dans lesquelles ces dernières s'engagent à centraliser auprès de la Maison-mère tous leurs risques de taux et de contreparties.

A ces positions s'ajoutent les positions de négoce de la Maison-mère réalisées dans le cadre des limites fixées dans son règlement interne.

Dans le cadre d'une gestion active de son bilan, le Groupe a adossé une partie des dépôts à vue de la clientèle non rémunérés à des placements sur des échéances à moyen et long terme, ceci en vue de bénéficier de taux de remplacement plus favorables que les taux du marché monétaire. De même, une partie de ses fonds propres est placée à long terme.

### • Autres risques de marché

Seule la Maison-mère est autorisée à effectuer des opérations de négoce sur les marchés de titres, de taux et de devises pour compte propre. Elle exerce son activité sur les marchés financiers conformément aux directives de l'Association Suisse des Banquiers en vigueur depuis le 1er juillet 1996, applicables à la gestion des risques en matière d'utilisation de dérivés.

Parmi les dispositifs de contrôle mis en place par la Maison-mère dans ce domaine, il faut citer :

- l'existence d'un système de limites de positions pour chaque activité et de pertes maximales pour les activités de négoce ;
- l'existence de limites de crédit par contrepartie ;
- un suivi en temps réel des résultats des activités de négoce, ainsi qu'une analyse de performance hebdomadaire pour les activités de transformation de taux ;
- l'existence d'un système d'information détaillé destiné aux instances chargées du suivi des risques de marché et de crédit.

La Maison-mère utilise un modèle interne de valeur en risque utilisé par l'ensemble du Groupe BNP Paribas. Ce système, qui fait appel aux techniques de simulation, permet d'estimer les pertes potentielles des activités de marché à partir d'observations historiques faites, d'une part, sur la volatilité des principaux paramètres (taux d'intérêts, taux de change, cours des titres) susceptibles d'induire un changement de valeur d'un portefeuille et, d'autre part, sur les corrélations entre ces variables.

Les autres entités du Groupe traitent des instruments financiers dérivés pour le compte de la clientèle. Les opérations effectuées portent principalement sur le change, les valeurs mobilières et les taux d'intérêts.

#### • Risques de crédit

Toutes les entités du Groupe appliquent de manière homogène et régulière la politique du Groupe en matière de gestion des risques de crédit.

La classification des crédits selon un système de catégories de risques interne au Groupe permet de mesurer en tout temps la qualité des portefeuilles de crédits. Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences qui se décline par entités. Chaque entité assure le contrôle des risques sur les encours accordés, de même que le contrôle du respect des délégations de pouvoir en matière de crédit, ainsi que la classification des crédits selon le système de rating interne.

La Direction des risques de la Maison-mère et son Conseil d'Administration sont informés régulièrement des risques sur une base consolidée. Un éventuel besoin en provisions est déterminé sur une base périodique.

#### • Risques-pays

En matière de risques souverains, le Groupe a adhéré au dispositif de gestion centralisée mis en place par sa propre Maison-mère, BNP Paribas SA, Paris. Les principes et méthodes appliqués par le Groupe BNP Paribas en matière de risques pays sont conformes aux directives émises par l'Association Suisse des Banquiers.

Le Groupe BNP Paribas dispose de comités ad hoc chargés de fixer les limites par zones et par pays, limites dans lesquelles les lignes acceptées par le Groupe sont incorporées. Ces comités sont également chargés d'analyser et d'évaluer régulièrement les risques inhérents aux pays hors de l'UE et de l'OCDE : ces pays sont regroupés par classes de risques croissantes, en fonction desquelles un taux de provisionnement minimum devient exigible. Par ailleurs, les encours sont pondérés en fonction de la structure des échéances et de la nature des opérations. Aucune provision n'est cependant constatée au sein de la Maison-mère ou des sociétés du Groupe, BNP Paribas SA, Paris, prenant à sa charge l'ensemble des provisions pour risques-pays sur la base des informations qui sont remontées par les sociétés du Groupe BNP Paribas en Suisse.

#### • Risques opérationnels et de réputation

Le Groupe dispose de fonctions dédiées qui sont chargées d'identifier, de mesurer et de contrôler les risques liés aux aspects opérationnels de ses activités, notamment sur le plan de la déontologie, des systèmes d'information, ainsi que des risques juridiques et fiscaux.

Un Comité de Contrôle Interne au niveau de la Maison-mère se réunit périodiquement avec pour mission d'examiner l'état du dispositif en matière de risques opérationnels, de contrôle permanent, de conformité et de déontologie, et de faire le suivi des recommandations émises par les auditeurs externes ou internes.

#### - Accord avec les Autorités des Etats-Unis sur certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions américaines

Le Groupe BNP Paribas est parvenu le 30 juin 2014 à un règlement global relatif à l'enquête portant sur certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions des Etats-Unis.

Ce règlement inclut des accords avec le US Department of Justice, le US Attorney's Office pour le district sud de New York, le District Attorney's Office du comté de New York, le Conseil des Gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (FED), le Département des Services Financiers de l'État de New York (DFS) et l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Département du Trésor américain.

Dans le cadre de cet accord, pour le compte des entités concernées, BNP Paribas SA, Paris a reconnu sa responsabilité (« guilty plea ») pour avoir enfreint certaines lois et réglementations des Etats-Unis relatives à des sanctions économiques à l'encontre de certains pays et aux enregistrements des opérations liées. BNP Paribas SA, Paris a accepté également de payer un total de USD 8,97 milliards.

La FINMA a également conduit sa propre enquête et a constaté que BNP Paribas (Suisse) SA a de manière prolongée gravement manqué à ses obligations d'identification, de limitation et de surveillance des risques liés aux transactions avec des partenaires commerciaux dans des pays soumis aux sanctions américaines, sans toutefois relever aucun indice de violations de sanctions suisses.

BNP Paribas (Suisse) SA portant une part de responsabilité dans les opérations incriminées, il a été décidé de mettre à sa charge une partie des sanctions financières sur la base des volumes de transactions non autorisées dont elle était à l'origine, soit un montant de USD 3,85 milliards. Cette charge a été constatée au compte de résultat en « Correctifs de valeurs, provisions et pertes ».

Pour répondre aux exigences de la FINMA et à la situation de perte de capital de la Maison-mère au titre l'article 725 alinéa 1 du Code des Obligations, un apport d'actionnaire à fonds perdu de CHF 2,85 milliards a été réalisé par BNP Paribas SA, Paris et comptabilisé en « Réserve légale issue d'apport en capital ».

Par ailleurs, BNP Paribas SA, Paris a accepté une suspension temporaire, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2015, de certaines opérations directes de compensation en USD, portant principalement sur le périmètre de l'activité de financement du négoce international de matières premières, pour la partie pétrole et gaz, dans certaines entités, dont BNP Paribas (Suisse) SA.

Sans attendre cet accord, le Groupe BNP Paribas a mis au point un ensemble de procédures solides en matière de conformité et de contrôle. Elles traduisent une évolution majeure des processus opérationnels du Groupe. En particulier :

- un nouveau département, baptisé « Sécurité Financière Groupe aux Etats-Unis » et faisant partie de la fonction « Conformité Groupe », est localisé à New York et a pour mission de veiller à ce que le Groupe BNP Paribas respecte dans le monde entier les réglementations des Etats-Unis relatives aux sanctions internationales et aux embargos.
- la totalité des flux en dollars du Groupe BNP Paribas sera à terme traitée et contrôlée par la succursale de New York.

#### - US Program

Dans le cadre de l'accord signé entre les Etats-Unis et la Suisse, le 29 août 2013, en vue de régler le litige fiscal portant sur les comptes de citoyens américains non déclarés, BNP Paribas (Suisse) SA a décidé de participer au programme de régularisation de l'US Department of Justice (DoJ) en catégorie 2.

La catégorie 2 donne la possibilité aux banques qui ont des raisons de croire qu'elles auraient pu, de manière fortuite, contrevenir aux lois fiscales et monétaires américaines entre août 2008 et 2013 d'obtenir un NPA (Non Prosecution Agreement), évitant, sauf découverte ultérieure par les autorités américaines d'éléments négatifs, toute poursuite pénale future par le DoJ. Une pénalité sera toutefois infligée à ces banques sur la base des avoirs détenus pour des clients américains qui n'auront pas pu prouver, selon les critères du programme, qu'ils sont déclarés aux autorités américaines.

Les travaux relatifs à ce programme pour revoir la base clients et identifier les clients susceptibles d'être contribuables américains non déclarés ont été poursuivis au cours de l'année 2014 et présentés au DoJ.

Au cours du 4ème trimestre 2014, le programme est entré dans phase de négociation avec notamment la présentation par le DoJ d'un projet de NPA aux banques de catégorie 2. Compte tenu des nombreuses incertitudes concernant le règlement de l'US Program, le risque de pénalité et les coûts externes restant à engager ont fait l'objet d'une provision.

### **C) POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les entités du Groupe traitent des instruments financiers dérivés pour leur clientèle. Les transactions portent sur les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêts, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, les entités du Groupe calculent un équivalent risque pour déterminer le montant de sûretés nécessaires. Cet équivalent risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché.

Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie n'assure plus la couverture du risque encouru de manière adéquate.

### **D) SURVEILLANCE CONSOLIDÉE**

La surveillance consolidée des différentes entités du Groupe est effectuée par la Direction de la Maison-mère qui établit des procédures de reporting et de contrôle. Elle assure ainsi un suivi régulier des opérations de ses filiales dans les limites fixées par les différents Conseils d'Administration.

Des représentants de la Direction Générale de la Maison-mère sont membres des Conseils d'Administration des entités consolidées du Groupe.

### 3. Informations se rapportant au bilan consolidé

#### 3.1

#### APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

Aperçu des couvertures	31.12.2014			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
<b>Prêts :</b>				
Créances sur la clientèle	180'555	5'190'442	5'019'710	10'390'707
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	910'437	15'678	8'258	934'373
- immeubles commerciaux	82'042	-	-	82'042
- autres	316'519	51'237	91'044	458'800
<b>Total 31.12.2014</b>	<b>1'489'553</b>	<b>5'257'357</b>	<b>5'119'012</b>	<b>11'865'922</b>
Total 31.12.2013	1'442'479	7'010'312	5'568'754	14'021'545
<b>Hors bilan :</b>				
Engagements conditionnels	-	803'300	4'643'487	5'446'787
Engagements irrévocables	-	147'251	4'340'897	4'488'148
Crédits par engagement	-	109'927	79'349	189'276
<b>Total 31.12.2014</b>	-	<b>1'060'478</b>	<b>9'063'733</b>	<b>10'124'211</b>
Total 31.12.2013	-	1'713'541	11'244'527	12'958'068
<b>Prêts compromis</b>				
	Montant Brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
<b>31.12.2014</b>	<b>859'009</b>	<b>501'866</b>	<b>357'143</b>	<b>357'143</b>
31.12.2013	870'287	520'111	350'176	350'176

### 3.2 PORTEFEUILLE DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Titres de créance</b>	222'287	727'437
- cotés*	222'287	727'437
- non cotés*	-	-
<b>Titres de participation*</b>	631'526	642'986
- dont propres titres de participation	-	-
<b>Métaux précieux</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>853'813</b>	<b>1'370'423</b>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	119'846	228'227

\* Négociés auprès d'une bourse reconnue

### 3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET PARTICIPATIONS NON-CONSOLIDÉES

	Valeur comptable		Juste valeur**	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
<b>Titres de créance</b>	1'777'044	2'079'510	1'777'453	2'079'913
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	1'777'044	2'079'510	1'777'169	2'079'645
- dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse	-	-	-	-
<b>Titres de participation</b>	424	417	30'856	31'836
- dont participations qualifiées*	-	-	-	-
<b>Métaux précieux</b>	345'803	436'446	345'803	436'446
<b>Immeubles</b>	1'284	621	1'284	621
<b>TOTAL</b>	<b>2'124'555</b>	<b>2'516'994</b>	<b>2'155'396</b>	<b>2'548'816</b>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	1'777'169	1'944'440		
<b>Participations non consolidées</b>				
- sans valeur boursière	4'512	4'536		
Total des participations non consolidées	4'512	4'536		

\* Au minimum 10% du capital ou des voix

\*\* Pour les immobilisations financières non cotées, la valeur d'acquisition a été retenue comme juste valeur, corrigée le cas échéant des provisions économiquement nécessaires

## 3.4

## RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ ET TAUX DE PARTICIPATION DANS LES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

	Activité	Taux de participation 2014*	Taux de participation 2013*	Capital social au 31 décembre 2014 (en milliers)		Capital social au 31 décembre 2013 (en milliers)	
<b>Participations consolidées</b>							
BNP Paribas Wealth Management Monaco	Banque	100%	100%	EUR	12'960	EUR	12'960
<b>Participations non consolidées</b>							
BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Limited, Dubai (1)	Société financière	100%	100%	USD	4'000	USD	4'000

\* Les droits de vote sont identiques aux taux de participation

1) Cette société est titulaire d'une licence de catégorie 4, qui ne permet pas d'octroyer des crédits, ni d'effectuer de la gestion discrétionnaire.

### 3.5 ACTIF IMMOBILISÉ

2014								
	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable au 31.12.2013	Modifications de l'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable au 31.12.2014
<b>Participations non consolidées</b>								
Autres participations	6'071	1'535	4'536	-	-	(24)	-	4'512
<b>Total des participations</b>	<b>6'071</b>	<b>1'535</b>	<b>4'536</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(24)</b>	<b>-</b>	<b>4'512</b>
<b>Immeubles</b>								
Immeubles à l'usage de la Banque	168'431	56'813	111'618	117	236	-	(3'108)	108'863
Autres immeubles	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	169'361	135'985	33'376	(117)	3'705	(1'844)	(10'993)	24'127
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>337'792</b>	<b>192'798</b>	<b>144'994</b>	<b>-</b>	<b>3'941</b>	<b>(1'844)</b>	<b>(14'101)</b>	<b>132'990</b>
Goodwill	225'518	206'182	19'336	-	125	-	(19'002)	459
Autres valeurs immatérielles	1'806	1'300	506	-	-	(25)	-	481
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>227'324</b>	<b>207'482</b>	<b>19'842</b>	<b>-</b>	<b>125</b>	<b>(25)</b>	<b>(19'002)</b>	<b>940</b>
Valeur d'assurance incendie des immeubles <sup>(1)</sup>			266'987					271'421
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>			92'472					73'105
Engagements : termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation			625					236

<sup>(1)</sup> Concernant la filiale BNP Paribas Wealth Management Monaco, des contrats d'assurance incendie (immeubles et autres) ont été conclus globalement au niveau du Groupe BNP Paribas, France.

### 3.6 AUTRES ACTIFS

	31.12.2014	31.12.2013
Valeurs de remplacement positives	236'011	131'362
Compte de compensation	11'494	8'063
Compte d'ordre	210'850	151'551
Autres	86'041	51'007
	<b>544'396</b>	<b>341'983</b>

## 3.7

## AUTRES PASSIFS

	31.12.2014	31.12.2013
Valeurs de remplacement négatives	263'983	177'523
Compte d'ordre	10'517	17'792
Autres	434'871	90'215
	<b>709'371</b>	<b>285'530</b>

## 3.8

**ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE LES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET OPÉRATIONS DE PRÊTS ET DE PENSIONS EFFECTUÉES AVEC DES TITRES**

Les actifs mis en gage sont sans objet au 31.12.2014 (2013: idem).

Au 31 décembre 2014, les opérations de prêts et pensions se décomposent comme suit :

	31.12.2014	31.12.2013
	Montant ou valeur du gage:	
Valeur comptable des engagements découlant du "cash" reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	-	82'860
Valeur comptable des titres, détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	60'534	141'137
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction.	-	-
<b>Opérations de prêts et de pensions</b>	<b>60'534</b>	<b>223'997</b>

### 3.9 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Le solde créancier des comptes courants des institutions de prévoyance ouverts au 31 décembre 2014 auprès du Groupe s'élève à CHF 13.5 millions (2013 : CHF 11.4 millions).

L'ensemble des collaborateurs de la Maison-mère est affilié à une fondation de prévoyance commune aux entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Cette fondation offre à ses affiliés un plan de retraite en primauté de cotisations.

La Maison-mère affine également ses cadres et membres de direction à une fondation de prévoyance complémentaire en primauté de cotisations.

Les deux institutions de prévoyance ne sont pas en situation de découvert technique. L'excédent de couverture ne constitue pas un avantage économique pour la Maison-mère.

Les derniers comptes annuels révisés des institutions de prévoyance établis selon la norme Swiss Gaap RPC 26 font apparaître au 31.12.2013 un degré de couverture de :

- 110.4% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 114.6% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Les taux de couverture des engagements sont estimés au 31.12.2014 à :

- 116.5% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 124.6% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Les filiales du Groupe à l'étranger disposent de régimes de retraite à cotisations définies, qui sont indépendants de celui de la Maison-mère.

Les cotisations de l'employeur payées aux institutions de prévoyance par le Groupe se montent à CHF 33.6 millions (2013 : CHF 37.3 millions) et sont identiques aux cotisations reconnues dans les frais de personnel.

La Maison-mère procède à une évaluation des engagements de prévoyance en appliquant la méthode actuarielle des fondations de prévoyance.

Le montant des provisions constituées au 31.12.2014 au titre des engagements de prévoyance du Groupe est de CHF 9.3 millions (31.12.2013 : CHF 12.4 millions).

## 3.10

## CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS ET LEURS VARIATIONS EN COURS D'EXERCICE

	Etat au 31.12.2013	Utilisations et disso- lutions conformes à leur but	Recouvre- ments, intérêts com- promis, différences de change	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2014
Provisions pour impôts latents	290'738	-	-	-	(45'431)	245'307
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques :						
- Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance	419'184	(114'837)	45'066	78'836	(21'739)	406'510
- Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	44'224	(2'413)	11'184	144'616	(1'702)	195'909
- Provisions de restructuration	512	(152)	(10)	-	-	350
- Provisions pour engagements de prévoyance	12'426	(2'572)	(67)	773	(239)	10'321
- Autres provisions	20'197	(75)	792	7'711	(8'564)	20'061
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>787'281</b>	<b>(120'049)</b>	<b>56'965</b>	<b>231'936</b>	<b>(77'675)</b>	<b>878'458</b>
A déduire :						
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(423'142)	-	-	-	-	(412'647)
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>364'139</b>	-	-	-	-	<b>465'811</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux **</b>	<b>135'949</b>	-	-	-	-	<b>135'949</b>

\*\* Lors de leurs constitutions, les réserves pour risques bancaires généraux d'un montant de CHF 135'949 ont supporté l'impôt.

## 3.11

## JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

<b>Capitaux propres au 1er janvier 2014</b>		<b>Propres titres de participations</b>		
Capital social libéré	320'271	<b>Nombre</b>	<b>Valeur</b>	
Réserves issues du capital	2'454	Etat au 1er janvier 2014	163	107
Réserves issues du bénéfice	2'716'718	Achats	-	-
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949	Vente	-	-
Bénéfice (Perte) du Groupe au bilan	104'762	<b>Etat au 31 décembre 2014</b>	<b>163</b>	<b>107</b>
Propres titres de participation	(107)			
<b>Total des capitaux propres au 1er janvier 2014</b> (avant répartition du bénéfice)	<b>3'280'046</b>			
<hr/>				
Apport en capital à fonds perdus	2'848'328			
Dividendes	(344'291)			
Différence de conversion	(676)			
Bénéfice (Perte) du Groupe	(3'560'305)			
<b>Total des capitaux propres au 31 décembre 2014</b> (avant répartition du bénéfice)	<b>2'223'102</b>			
<hr/>				
dont				
Capital social libéré	320'271			
Réserves issues du capital	2'850'781			
Réserves issues du bénéfice	2'476'512			
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949			
Bénéfice (Perte) du Groupe au bilan	(3'560'305)			
Propres titres de participation	(107)			

## 3.12

## STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

	31.12.2014							
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
<b>Actif circulant :</b>								
Liquidités	2'812'663	-	-	-	-	-	-	2'812'663
Créances résultant de papiers monétaires	-	5'245	210'327	-	-	-	-	215'572
Créances sur les banques	336'898	18	1'247'343	377'775	360'504	-	-	2'322'538
Créances sur la clientèle	-	2'743'546	4'358'086	848'956	2'393'784	46'335	-	10'390'707
Créances hypothécaires	-	792'317	34'647	129'328	287'463	231'460	-	1'475'215
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	853'813	-	-	-	-	-	-	853'813
Immobilisations financières	346'103	-	80'060	133'392	1'204'431	359'286	2'125	2'125'397
<b>Total de l'actif circulant : 31.12.2014</b>	<b>4'349'477</b>	<b>3'541'126</b>	<b>5'930'463</b>	<b>1'489'451</b>	<b>4'246'182</b>	<b>637'081</b>	<b>2'125</b>	<b>20'195'905</b>
Total de l'actif circulant : 31.12.2013	4'632'245	5'132'622	5'735'374	2'324'601	5'005'820	581'937	621	23'413'220
<b>Fonds étrangers :</b>								
Engagements résultant de papiers monétaires	1'201	-	-	-	-	-	-	1'201
Engagements envers les banques	859'009	-	1'927'441	62'612	170'981	128'858	-	3'148'901
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	337	-	-	-	-	-	337
Autres engagements envers la clientèle	12'487'083	53'413	1'108'150	516'999	16'267	10'638	-	14'192'550
<b>Total des fonds étrangers : 31.12.2014</b>	<b>13'347'293</b>	<b>53'750</b>	<b>3'035'591</b>	<b>579'611</b>	<b>187'248</b>	<b>139'496</b>	<b>-</b>	<b>17'342'989</b>
Total des fonds étrangers : 31.12.2013	14'664'107	144'546	3'645'589	1'019'814	281'851	102'257	-	19'858'164
<b>Net 31.12.2014</b>	<b>(8'997'816)</b>	<b>3'487'376</b>	<b>2'894'872</b>	<b>909'840</b>	<b>4'058'934</b>	<b>497'585</b>	<b>2'125</b>	<b>2'852'916</b>
Net 31.12.2013	(10'031'862)	4'988'076	2'089'785	1'304'787	4'723'969	479'680	621	3'555'056

### 3.13 INDICATION DES CRÉDITS ACCORDÉS AUX ORGANES AINSI QUE DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES

#### Crédits aux organes :

Au 31 décembre 2014, les crédits accordés aux organes s'élevaient à CHF 1.1 millions (2013 : CHF 1.1 millions). Ils sont gagés par des biens immobiliers. Les conditions de ces crédits sont celles du marché.

#### Crédits et engagements envers les sociétés liées :

L'état des créances et engagements (bruts) sur et envers des sociétés liées (entités contrôlées par BNP Paribas SA, Paris) se présente comme suit :

	Créances		Engagements	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
<b>Bilan</b>				
Comptes à vue	168'628	177'797	173'493	154'940
Comptes à terme	332'586	245'327	199'504	474'533
Valeurs de remplacement sur dérivés	98	673	99	560
<b>Volume total</b>				
	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>		
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	154'244	130'238		
Engagements irrévocables	44'517	-		
Crédits par engagement	4'653	22'079		
Instruments financiers dérivés:				
- IRS	3'700	6'200		
- Devises à terme	30'291	61'566		
- Futures de taux	-	570'000		
- Caps floors	9'924	8'908		
- Futures sur titres	729'521	1'045'426		
- Options listées sur titres	711'486	1'314'823		
Dépôts fiduciaires	-	8'063		

### Crédits et engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés :

Au 31 décembre 2014, les créances sur les participations non consolidées et sur les participants qualifiés s'élèvent à CHF 1'686 millions (2013 : CHF 1'829 millions). Les engagements envers le même cercle de contreparties atteignent CHF 2'213 millions au 31 décembre 2014 (2013 : CHF 3'122 millions). Ces créances et engagements correspondent pour l'essentiel aux soldes des opérations de trésorerie interbancaire ouvertes à la date de la clôture avec BNP Paribas SA, Paris, et ses succursales étrangères.

Les transactions avec les sociétés liées et les participants qualifiés sont traitées aux conditions de marché applicables aux différents types d'opérations.

Dans le cadre de son activité de financement international, la Maison-mère a émis et reçu des garanties vis-à-vis de banques du Groupe BNP Paribas pour les montants suivants :

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Garanties reçues	2'137'728	2'795'395
Garanties émises	705'547	617'254

La Maison-mère a émis une garantie de passifs en faveur de BGL BNP Paribas S.A. (Luxembourg) pour faire face à toute perte éventuelle qui pourrait résulter d'un litige que cette dernière a repris dans le cadre de l'acquisition et de la fusion de UEB (Luxembourg), ancienne filiale de la Maison-mère.

## 3.14

## ACTIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	31.12.2014			31.12.2013		
	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
<b>Actifs</b>						
Liquidités	2'810'333	2'330	2'812'663	2'542'524	2'656	2'545'180
Créances résultant de papiers monétaires	-	215'572	215'572	-	638'272	638'272
Créances sur les banques	12'446	2'310'092	2'322'538	64'610	2'256'196	2'320'806
Créances sur la clientèle	2'897'835	7'492'872	10'390'707	3'296'886	9'208'444	12'505'330
Créances hypothécaires	429'241	1'045'974	1'475'215	506'375	1'009'840	1'516'215
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	688'886	164'927	853'813	816'050	554'373	1'370'423
Immobilisations financières	1'055'966	1'069'431	2'125'397	1'167'591	1'349'403	2'516'994
Participations non consolidées et mises en équivalence	459	4'053	4'512	479	4'057	4'536
Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	132'890	1'040	133'930	163'122	1'715	164'837
Comptes de régularisation	78'889	42'055	120'944	79'526	72'050	151'576
Autres actifs	318'413	225'983	544'396	205'835	136'148	341'983
<b>Total des actifs</b>	<b>8'425'358</b>	<b>12'574'329</b>	<b>20'999'687</b>	<b>8'842'998</b>	<b>15'233'154</b>	<b>24'076'152</b>
<b>Passifs</b>						
Engagements résultant de papiers monétaires	1'201	-	1'201	518	-	518
Engagements envers les banques	96'325	3'052'576	3'148'901	127'188	3'831'059	3'958'247
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne placements	7	330	337	7	350	357
Autres engagements envers la clientèle	3'591'051	10'601'499	14'192'550	3'900'793	11'998'249	15'899'042
Comptes de régularisation	211'664	46'751	258'415	239'214	49'059	288'273
Autres passifs	465'463	243'908	709'371	120'358	165'171	285'529
Correctifs de valeurs et provisions	459'160	6'651	465'811	358'512	5'627	364'139
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949	-	135'949	135'949	-	135'949
Capital social	320'271	-	320'271	320'271	-	320'271
Propres titres de participation	(107)	-	(107)	(107)	-	(107)
Réserves issues du capital	2'848'327	2'454	2'850'781	-	2'454	2'454
Réserves issues du bénéfice	2'447'938	28'574	2'476'512	2'689'400	27'318	2'716'718
Bénéfice (Perte) du Groupe	(3'560'590)	285	(3'560'305)	96'378	8'384	104'762
<b>Total des passifs</b>	<b>7'016'659</b>	<b>13'983'028</b>	<b>20'999'687</b>	<b>7'988'481</b>	<b>16'087'671</b>	<b>24'076'152</b>

## 3.15

## ACTIFS RÉPARTIS PAR PAYS

	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	8'425'358	40%	8'842'998	37%
Europe	9'073'351	43%	10'078'540	42%
dont <i>France</i>	2'607'165	12%	3'132'504	13%
<i>Royaume-Uni</i>	994'570	5%	1'058'239	4%
Caraïbes	1'255'770	6%	1'765'493	7%
Amérique Latine	105'278	1%	137'000	1%
Amérique du Nord	473'382	2%	777'062	3%
Asie, Océanie	1'389'055	7%	2'291'395	10%
Afrique	277'493	1%	183'664	1%
<b>Total des actifs</b>	<b>20'999'687</b>	<b>100%</b>	<b>24'076'152</b>	<b>100%</b>

## 3.16

## ACTIFS ET PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS SIGNIFICATIVES

	CHF	USD	EUR	Autres	Total
<b>Actifs</b>					
Liquidités	2'803'980	605	7'098	980	2'812'663
Créances résultant de papiers monétaires	-	215'572	-	-	215'572
Créances sur les banques	598'089	285'207	887'782	551'460	2'322'538
Créances sur la clientèle	405'158	6'882'189	2'452'931	650'429	10'390'707
Créances hypothécaires	617'075	26'066	676'951	155'123	1'475'215
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	853'813	-	-	-	853'813
Immobilisations financières	1'536'919	-	242'654	345'824	2'125'397
Participations non consolidées et mises en équivalence	459	3'874	179	-	4'512
Immobilisations corporelles	132'479	-	511	-	132'990
Valeurs immatérielles	411	-	529	-	940
Comptes de régularisation	90'191	11'456	16'208	3'089	120'944
Autres actifs	509'310	30'570	4'420	96	544'396
<b>Total des positions portées à l'actif</b>	<b>7'547'884</b>	<b>7'455'539</b>	<b>4'289'263</b>	<b>1'707'001</b>	<b>20'999'687</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	784'582	6'063'309	6'051'133	3'273'668	16'172'692
<b>Total des actifs</b>	<b>8'332'466</b>	<b>13'518'848</b>	<b>10'340'396</b>	<b>4'980'669</b>	<b>37'172'379</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements résultant de papiers monétaires	1'201	-	-	-	1'201
Engagements envers les banques	1'245'403	767'813	779'152	356'533	3'148'901
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	7	19	311	-	337
Autres engagements envers la clientèle	1'131'732	6'786'746	4'838'366	1'435'706	14'192'550
Comptes de régularisation	193'241	4'505	58'252	2'417	258'415
Autres passifs	309'998	307'177	91'319	877	709'371
Correctifs de valeurs et provisions	312'727	142'129	10'641	314	465'811
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949	-	-	-	135'949
Capital social	320'271	-	-	-	320'271
Propres titres de participation	(107)	-	-	-	(107)
Réserves issues du capital	2'848'327	-	2'454	-	2'850'781
Réserves issues du bénéfice	2'447'938	-	28'574	-	2'476'512
Bénéfice (Perte) du Groupe	<b>(3'560'590)</b>	-	<b>285</b>	-	<b>(3'560'305)</b>
<b>Total des positions portées au passif</b>	<b>5'386'097</b>	<b>8'008'389</b>	<b>5'809'354</b>	<b>1'795'847</b>	<b>20'999'687</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2'923'558	5'516'641	4'529'601	3'174'926	16'144'726
<b>Total des passifs</b>	<b>8'309'655</b>	<b>13'525'030</b>	<b>10'338'955</b>	<b>4'970'773</b>	<b>37'144'413</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>22'811</b>	<b>(6'182)</b>	<b>1'441</b>	<b>9'896</b>	<b>27'966</b>

## 4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan consolidées

### 4.1 RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Garanties irrévocables et similaires	1'991'439	1'741'978
Garanties de prestation de garantie et similaires	416'071	389'395
Engagements irrévocables	3'039'277	6'064'117
	<b>5'446'787</b>	<b>8'195'490</b>

### 4.2 RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Engagements résultant de paiements différés	129'671	394'392
Autres crédits par engagements	59'605	38'483
	<b>189'276</b>	<b>432'875</b>

## 4.3

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
<b>Instruments de taux</b>						
Contrats à terme y compris FRAs						
Swaps	12'200	18'334	2'898'552	36	19'026	1'369'026
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	100	100	369'284	-	-	-
<b>Devises / métaux précieux</b>						
Contrats à terme	114'422	112'013	5'887'317	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	33'000	23'430	2'952'892	11'805	609	2'087'739
Options (OTC)	58'474	58'474	5'339'134	-	-	-
<b>Titres de participation / Indices</b>						
Contrats à terme	34	-	508	-	-	-
Futures	-	203	729'521	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	5'940	31'794	711'486	-	-	-
<b>Dérivés de crédit</b>						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
<b>Total avant impact des contrats de netting</b>						
<b>Total brut 31.12.2014</b>	<b>224'170</b>	<b>244'348</b>	<b>18'888'694</b>	<b>11'841</b>	<b>19'635</b>	<b>3'456'765</b>
Total brut 31.12.2013	126'800	155'237	15'825'302	4'562	22'286	3'075'387
	Valeurs de remplacement positives (cumulées)			Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
<b>Total après impact des contrats de netting</b>						
<b>Total net 31.12.2014</b>	<b>236'011</b>			<b>263'983</b>		
Total net 31.12.2013	131'362			177'523		

#### 4.4 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

Les opérations fiduciaires se répartissent comme suit :

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Placements fiduciaires</b>		
Banques du Groupe	1'324'317	1'883'049
Autres banques	62'076	103'741
<b>Sous-total</b>	<b>1'386'393</b>	<b>1'986'790</b>
<b>Prêts fiduciaires</b>		
Clientèle non bancaire	-	222
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>222</b>
<b>Total opérations fiduciaires</b>	<b>1'386'393</b>	<b>1'987'012</b>

## 4.5 AVOIRS ADMINISTRÉS

<b>Genre d'avoires administrés</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Avoirs sous mandat de gestion	4'091'597	4'042'673
Autres avoires administrés	28'270'530	31'255'946
<b>Total des avoires administrés</b>	<b>32'362'127</b>	<b>35'298'619</b>
<b>Apports/retraits nets d'argent frais</b>	<b>(3'639'197)</b>	<b>(2'200'898)</b>

Les avoires administrés regroupent les avoires de la clientèle de particuliers et institutionnels (dépôts au bilan, placements fiduciaires, portefeuilles titres) de l'ensemble des entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Ils ne tiennent pas compte des avoires pour lesquels le Groupe assure uniquement un rôle de dépositaire, qui représentent CHF 1'978 millions (2013 : CHF 1'575 millions).

Les apports/retraits nets de la clientèle comprennent l'ensemble des flux externes d'entrées et de sorties d'espèces et de titres enregistrés sur les comptes de la clientèle. Ils n'incluent donc pas les flux internes de comptabilisation d'intérêts ou commissions ou les acquisitions de titres financés par des crédits. De même, les flux externes de fonds consécutifs à la mise en place de crédits à la clientèle (utilisation du crédit, puis remboursement) sont neutralisés.

## 5. Informations se rapportant au compte de résultat consolidé

### 5.1 RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	31.12.2014	31.12.2013
Titres et instruments financiers dérivés	4'081	8'223
Billets	143	698
Devises	(23'787)	25'622
	<b>(19'563)</b>	<b>34'543</b>

### 5.2 CHARGES DE PERSONNEL

	31.12.2014	31.12.2013
Traitements	259'693	277'565
Prestations sociales	26'628	27'233
Cotisations d'employeur aux institutions de prévoyance	33'600	37'300
Autres charges de personnel	48'439	40'948
	<b>368'360</b>	<b>383'046</b>

### 5.3 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31.12.2014	31.12.2013
Coût des locaux	21'768	23'230
Coût de l'informatique et des autres installations	62'283	63'892
Autres charges d'exploitation	111'336	96'343
	<b>195'387</b>	<b>183'465</b>

## 5.4 PRODUITS EXTRAORDINAIRES

Les produits extraordinaires s'élevèrent pour l'exercice 2014 à CHF 84.3 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 32.2 millions à la dissolution de provisions constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 49.3 millions à des récupérations sur créances amorties et de CHF 2.8 millions de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2013, les produits extraordinaires s'élevaient à CHF 61.8 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 36.1 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 5.4 millions à des récupérations sur créances amorties, de CHF 9.5 millions à des plus-values sur cession d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 10.8 millions, était constitué de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

## 5.5 CHARGES EXTRAORDINAIRES

Les charges extraordinaires s'élevèrent pour l'exercice 2014 à CHF 2.7 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 1.8 millions à des mises au rebut d'immobilisations incorporelles et de CHF 0.9 million de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2013, les charges extraordinaires s'élevaient à CHF 3.2 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 1.6 millions à des mises au rebut d'immobilisations incorporelles, de CHF 1.3 millions à des constitutions de provisions d'intérêts sur exercices antérieurs. Le solde, soit CHF 0.3 million était constitué de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

## 5.6

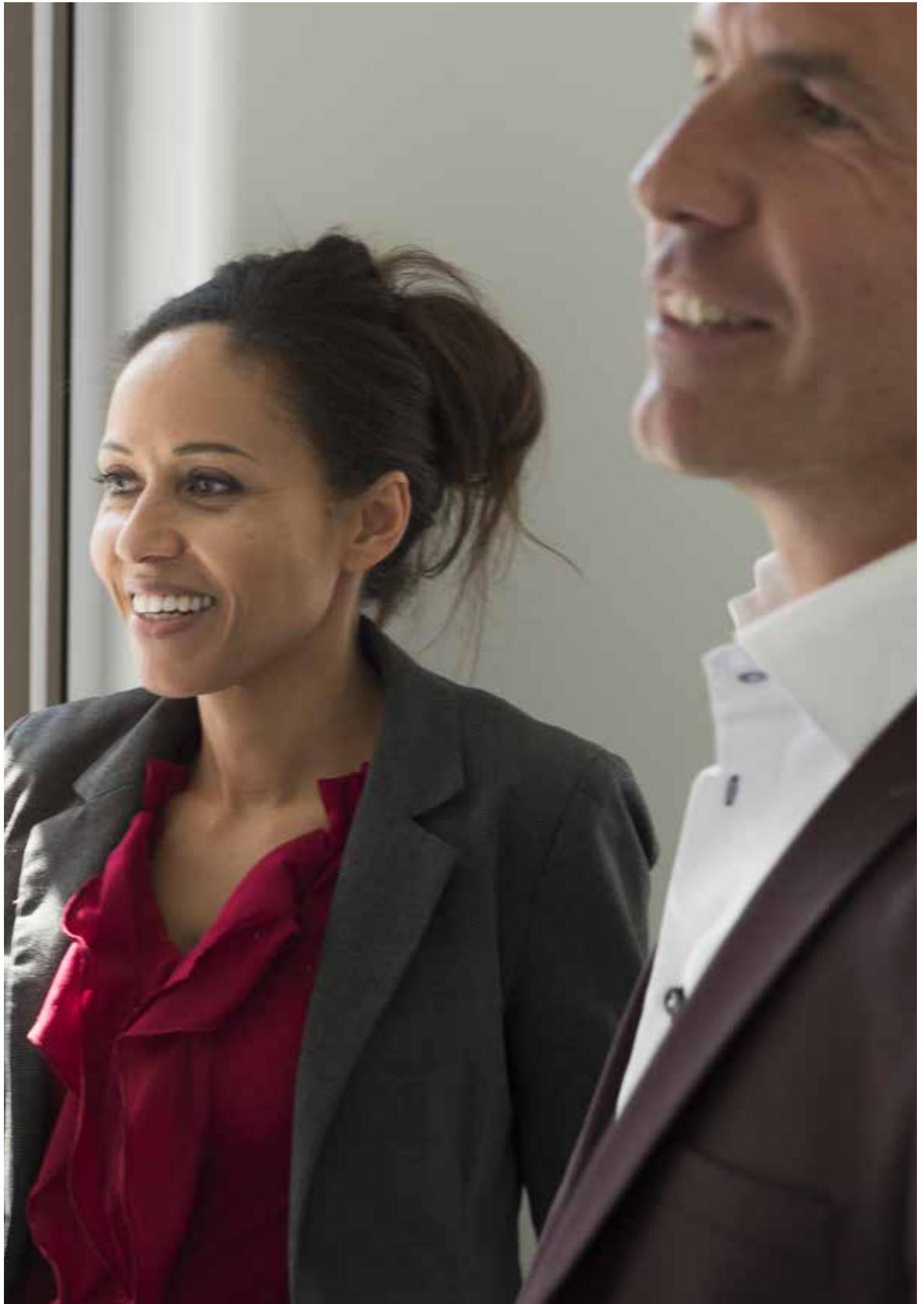
**RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION**

Les montants des produits et des charges répartis entre la Suisse et l'étranger sont présentés avant élimination des opérations intragroupe :

<b>2014</b>	<b>Suisse</b>	<b>Etranger</b>	<b>Total</b>
Résultat des opérations d'intérêts	301'129	9'726	310'855
Résultat des opérations de commissions	289'527	22'169	311'696
Résultat des opérations de négoce	(22'588)	3'025	(19'563)
Résultats ordinaires	46'563	774	47'337
Charges d'exploitation	(537'438)	(26'309)	(563'747)
<b>Bénéfice brut du Groupe</b>	<b>77'193</b>	<b>9'385</b>	<b>86'578</b>

<b>2013</b>	<b>Suisse</b>	<b>Etranger</b>	<b>Total</b>
Résultat des opérations d'intérêts	352'961	17'749	370'710
Résultat des opérations de commissions	362'317	24'218	386'535
Résultat des opérations de négoce	31'326	3'217	34'543
Résultats ordinaires	49'273	721	49'994
Charges d'exploitation	(536'799)	(29'712)	(566'511)
<b>Bénéfice brut du Groupe</b>	<b>259'078</b>	<b>16'193</b>	<b>275'271</b>



BNP Paribas (Suisse) SA  
**Rapport du réviseur des  
comptes consolidés**



Deloitte SA  
Route de Pré-Bois 20  
Case Postale 1808  
CH-1215 Genève 15  
Tél: +41 (0)58 279 80 00  
Fax: +41 (0)58 279 88 00  
www.deloitte.ch

## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de  
**BNP Paribas (Suisse) SA**, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de BNP Paribas (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 28 à 63) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle de la situation financière, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

**Deloitte SA**

Alexandre Buga  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Thierry Aubertin  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 19 mars 2015

AB/THA/fta



BNP Paribas (Suisse) SA  
**Comptes annuels**  
**au 31 décembre 2014**

## Bilan au 31 décembre 2014

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

<b>ACTIFS</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Liquidités	2'810'333'293	2'542'524'450
Créances résultant de papiers monétaires	215'571'667	638'271'697
Créances sur les banques	2'548'069'757	2'550'999'167
Créances sur la clientèle	9'981'298'272	11'845'314'104
Créances hypothécaires	1'145'113'498	1'210'530'456
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	853'812'949	1'370'423'478
Immobilisations financières	2'124'662'145	2'662'893'355
Participations	51'095'991	51'115'991
Immobilisations corporelles	132'890'376	163'122'055
Comptes de régularisation	117'405'389	147'716'813
Autres actifs	531'039'051	330'438'937
<b>Total des actifs</b>	<b>20'511'292'389</b>	<b>23'513'350'501</b>
<b>Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés</b>	<b>1'919'868'514</b>	<b>2'068'784'719</b>

## Bilan au 31 décembre 2014

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)  
(en francs suisses)

<b>PASSIFS</b>		
	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Engagements résultant de papiers monétaires	1'200'718	517'944
Engagements envers les banques	5'336'123'471	5'867'721'886
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	102'637	117'611
Autres engagements envers la clientèle	11'572'240'359	13'488'627'560
Comptes de régularisation	239'099'898	270'347'287
Autres passifs	704'235'513	277'709'038
Correctifs de valeurs et provisions	1'227'702'538	1'269'034'602
Réserves pour risques bancaires généraux	135'948'560	135'948'560
Capital social	320'270'600	320'270'600
Réserve légale générale	3'466'207'903	617'880'227
Réserves pour propres titres de participation	107'026	107'026
Autres réserves	536'213'368	536'213'368
Bénéfice reporté	384'563'897	626'032'665
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(3'412'724'098)	102'822'127
<b>Total des passifs</b>	<b>20'511'292'389</b>	<b>23'513'350'501</b>
<b>Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés</b>	<b>4'413'331'610</b>	<b>5'036'350'464</b>

## Opérations hors bilan au 31 décembre 2014

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)  
(en francs suisses)

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Engagements conditionnels	5'424'850'826	8'143'401'958
Engagements irrévocables	4'298'118'212	4'329'702'720
Crédits par engagement	190'386'368	443'099'197
Instruments financiers dérivés:		
Montant du sous-jacent	22'346'106'515	18'893'700'961
Valeurs de remplacement positives	235'933'048	131'361'834
Valeurs de remplacement négatives	263'982'847	177'522'814
Opérations fiduciaires	1'386'392'598	1'987'012'426

## Compte de résultat au 31 décembre 2014

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)  
(en francs suisses)

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire</b>		
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		
Produit des intérêts et des escomptes	486'546'279	622'581'449
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	21'207'610	34'739'780
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	21'093'749	30'569'277
Charges d'intérêts	(227'631'892)	(328'580'959)
<b>Sous-total résultant des opérations d'intérêts</b>	<b>301'215'745</b>	<b>359'309'547</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	138'265'620	196'459'657
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	164'878'262	206'325'863
Produit des commissions sur les autres prestations de service	26'403'827	15'790'239
Charges de commissions	(40'020'672)	(55'983'051)
<b>Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>289'527'036</b>	<b>362'592'708</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>(22'588'087)</b>	<b>31'317'920</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	195'019	(4'101'765)
Produit des participations	5'284'041	14'022'593
Résultat des immeubles	1'557'756	1'835'799
Autres produits ordinaires	52'359'161	45'425'738
Autres charges ordinaires	(394'655)	(710'686)
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>	<b>59'001'322</b>	<b>56'471'680</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel	(351'309'566)	(365'409'266)
Autres charges d'exploitation	(186'237'604)	(172'911'151)
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>	<b>(537'547'170)</b>	<b>(538'320'417)</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>89'608'847</b>	<b>271'371'437</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	(32'314'474)	(35'026'818)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(3'732'161'371)	(133'731'593)
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>(3'674'866'998)</b>	<b>102'613'027</b>
Produits extraordinaires	270'882'792	60'412'997
Charges extraordinaires	(2'370'340)	(3'136'290)
Impôts	(6'369'551)	(57'067'606)
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	<b>(3'412'724'098)</b>	<b>102'822'127</b>

BNP Paribas (Suisse) SA

## Proposition relative à la couverture de la perte au bilan du Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)  
(en francs suisses)

	31.12.2014	31.12.2013
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(3'412'724'098)	102'822'127
Bénéfice reporté	384'563'897	626'032'665
<b>Bénéfice (Perte) au bilan</b>	<b>(3'028'160'201)</b>	<b>728'854'792</b>
<b>Répartition du bénéfice (Perte) au bilan</b>		
Dividende		
- CHF 107.50 par action nominative de CHF 100	-	344'290'895
Prélèvements affectant la réserve légale générale	(2'848'327'676)	-
Prélèvements affectant les autres réserves	(179'832'525)	-
Report à nouveau	-	384'563'897
	<b>(3'028'160'201)</b>	<b>728'854'792</b>

BNP Paribas (Suisse) SA

## Annexe relative aux comptes annuels au 31 décembre 2014

(chiffres en milliers de francs suisses, sauf indication contraire)

### 1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

BNP Paribas (Suisse) SA (ci-après « la Banque ») regroupe l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de banque privée du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Dans les métiers de financement et d'investissement, le champ d'activité de la Banque s'étend aux opérations de financement spécialisé, en particulier dans le domaine du négoce international, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de banque privée se consacre exclusivement à la gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants, en offrant des services personnalisés tels que le conseil en investissement, la gestion discrétionnaire, le conseil en matière de planification patrimoniale.

La Banque dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich et Guernesey et de filiales aux Emirats Arabes Unis et à Monaco.

BNP Paribas (Suisse) SA assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. Elle assure un rôle de plate-forme informatique et de back-offices pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe BNP Paribas. A contrario, elle externalise sa production informatique à la filiale suisse de BNP Paribas Partners for Innovation, une joint venture entre BNP Paribas SA, Paris et IBM, France. La Banque sous-traite également le back-office des activités obligataires auprès de BNP Paribas SA, succursale de Londres, les traitements administratifs-comptables et le back-office des produits dérivés sur actions auprès de BNP Paribas Arbitrage, Paris,

le traitement des factures fournisseurs auprès de BNP Paribas India Solutions Private Ltd, Mumbai, certains développements IT auprès d'entités du Groupe (Singapour, Mumbai), ainsi que la plateforme de trafic des paiements Swift, le filtrage et la surveillance des messages auprès de BNP Paribas SA, Paris.

BNP Paribas (Suisse) SA a acquis de BNP Paribas Investment Partners SA, Paris, sa filiale BNP Paribas Investment Partners (Suisse) SA, le 1er octobre 2014. Cette entité a fait l'objet d'une fusion absorption simplifiée avec effet rétroactif au 1er juillet 2014.

Le capital social de BNP Paribas (Suisse) SA se monte à CHF 320.3 millions.

L'effectif de la Banque au 31 décembre 2014 est de 1'493 personnes (2013 : 1'528).

## 2. Principes comptables et d'évaluation

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes retenus pour l'établissement des états financiers annuels sont conformes aux statuts, au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques ainsi qu'aux directives de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) régissant l'établissement des comptes.

### A) PRINCIPES COMPTABLES

#### • Conversion des transactions et soldes des états financiers en monnaies étrangères

Les postes du bilan libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les postes du compte de résultat libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour des transactions. Fait exception à ce principe une partie des revenus nets réalisés en dollars US, qui peut être convertie au cours des positions de change constituées au cours de l'exercice et destinées à assurer la couverture du risque de change contre franc suisse d'une partie des revenus nets de la Banque réalisés dans cette devise. Le cours de change USD/CHF moyen de couverture auquel ont été convertis ces revenus en dollars US sur l'exercice est de CHF 0.9138 (2013 : 0.9272).

Compte tenu des cours du dollar US fin 2014, la Banque n'a pas mis en place de couverture de ses revenus 2015.

Les cours de clôture suivants ont été appliqués pour les principales monnaies :

	31.12.2014	31.12.2013
USD/CHF	0.99240	0.89080
EUR/CHF	1.20230	1.22275
YEN/CHF*	1.20497	1.17786
GBP/CHF	1.54610	1.47305

\*cours pour 100 yens

#### • Saisie des opérations

Les opérations sont comptabilisées selon le principe de la date de valeur, à l'exception des dérivés et des titres, ainsi que d'une partie des opérations de transferts qui restent traités en date de conclusion. L'impact de ces traitements est jugé non significatif par la Direction Générale de la Banque.

#### • Délimitation des exercices

Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, et les charges dès qu'elles sont engagées.

#### • Créances résultant de papiers monétaires

Les créances résultant de papiers monétaires sont constituées d'effets escomptés, de certificats de dépôt souscrits auprès de BNP Paribas SA, Paris ou de bons de la Banque Nationale Suisse. Ces actifs sont évalués à leur valeur d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

#### • Créances sur la clientèle

Les concours par caisse et par signature accordés à la clientèle sont enregistrés à leur valeur nominale. Les risques de pertes connus ou estimés à la date d'arrêt des comptes sont dûment provisionnés sur la base d'évaluations réalisées dossier par dossier.

Les intérêts créanciers et les commissions qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés comme compromis et sont provisionnés. Les provisions individualisées, ainsi que les intérêts réservés, sont comptabilisées au passif au bilan, puis compensés à l'actif.

Dans le cadre de l'activité de crédit hypothécaire reprise de l'ex-Fortis Banque (Suisse) en mai 2010, les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BNP Paribas fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des particularités locales et des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. L'intégralité de la provision constituée sur la base de l'analyse au 31 décembre 2012 a été consommée au 30 juin 2014 et n'a pas fait l'objet d'une nouvelle dotation.

De plus, depuis 2012, les contreparties des activités des métiers de financement et d'investissement (CIB) font l'objet de cette même analyse de risque. Comptabilisées

de manière centralisée dans les comptes de BNP Paribas SA, Paris pour le compte de l'ensemble des filiales et succursales concernées dont BNP Paribas (Suisse) SA, les provisions collectives ont été descendues dans la comptabilité de ces entités avec une reprise de l'historique au 1er janvier 2012.

Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les pertes ainsi estimées sont comptabilisées au passif au bilan, puis compensées à l'actif au titre de correctif de valeur forfaitaire supplémentaire en contrepartie du compte de résultat « Correctifs de valeur, provisions et pertes ». Lorsqu'une perte potentielle peut être allouée individuellement, un correctif de valeur spécifique est comptabilisé par le débit de la provision forfaitaire supplémentaire.

Les correctifs de valeur forfaitaires supplémentaires sont les suivants :

<i>En millions de CHF</i>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Provision sectorielle crédits hypothécaires	-	4.1
Provision collective CIB	16.9	18.0

Les encours garantis par des actifs immobiliers figurent au bilan sous la rubrique « Créances hypothécaires ».

#### • Transfert d'actifs financiers

Dans le cadre de l'activité de financement de matières premières, la Banque a procédé en 2013 à une opération de titrisation ayant fait l'objet d'un refinancement partiel auprès d'investisseurs externes, dont le recours était limité aux actifs transférés. Cette opération de transfert a conduit à la décomptabilisation intégrale d'actifs financiers.

La structure mise en place à cet effet a été arrêtée par anticipation au cours de l'exercice 2014.

#### • Portefeuille de titres destinés au négoce

Le portefeuille de titres, à revenu fixe ou variable, acquis dans le cadre des activités de négoce courantes est évalué à sa valeur de marché.

#### • Immobilisations financières

Les immobilisations financières détenues par la Banque correspondent à des titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et à des investissements réalisés en obligations ou en titres productifs d'intérêts, ou encore en actions et valeurs assimilables, avec pour seul objectif d'en retirer une rentabilité satisfaisante à moyen terme sans pour autant que la Banque ait l'intention d'intervenir dans la gestion des entreprises émettrices.

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués à leur valeur d'acquisition. L'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement des obligations est amorti linéairement jusqu'à l'échéance (accrual method) au compte de résultat sous la rubrique « Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières ».

Pour les actions cotées, la valeur retenue comme valeur d'estimation correspond à la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Pour les actions non cotées, la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur intrinsèque est retenue comme valeur d'estimation. Toute différence négative par rapport à la valeur d'acquisition constatée est provisionnée et enregistrée sous la rubrique « Autres charges ordinaires ». Toute reprise de provision jusqu'à la valeur d'acquisition est enregistrée en « Autres Produits Ordinaires ».

#### • Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (mise en pension - repurchase agreement) ainsi que les titres prêtés restent inscrits au bilan et sont évalués conformément aux principes comptables applicables aux portefeuilles destinés au négoce, respectivement aux immobilisations financières, cela tant que le Groupe

conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. Les montants reçus provenant de la vente de ces titres ou reçus à titre de garanties de ces prêts sont portés au bilan sous les rubriques « Engagements envers la clientèle » ou « Engagements envers les banques ». Les charges d'intérêts relatives à ces engagements sont enregistrées au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Les titres acquis avec l'engagement d'une vente future (prise en pension - reverse repurchase agreement) ainsi que les titres empruntés ne sont pas inscrits au bilan tant que le pouvoir de disposition des titres transférés n'est pas abandonné par la partie cédante. Les montants versés pour l'acquisition de ces titres ou remis en garantie pour ces emprunts sont enregistrés sous les rubriques « Créances sur la clientèle » ou « Créances sur les banques ». Les produits d'intérêts relatifs à ces créances sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

#### • Participations

Les participations permanentes sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les participations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change du jour de l'acquisition des titres ou du 31 décembre 2008 pour les anciennes participations acquises avant cette date (principe du coût historique).

Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Le refinancement des participations libellées en devises est effectué dans la même monnaie et est évalué au cours de change de clôture.

#### • Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprenant également les valeurs immatérielles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimée. Elles sont présentées au bilan à leur prix de revient, déduction faite des amortissements cumulés.

Lorsqu'une immobilisation fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et

la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée. Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements exceptionnels sont portés en charge de la période sous la rubrique « Amortissements sur l'actif immobilisé ». Si les facteurs ayant motivé un amortissement exceptionnel cessent d'exister, la Banque procède à une réévaluation enregistrée en produits extraordinaires afin de supprimer entièrement ou partiellement une dépréciation de valeur saisie dans des périodes précédentes.

Les durées d'amortissement appliquées sur les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

Immeubles	10 à 60 ans selon les composants
Mobilier	5 ans
Matériel bureautique	3 ans
Autre matériel informatique	5 ans
Logiciels	3-5 ans
Portefeuille de clientèle	5 ans

#### • Emissions

Les émissions obligataires structurées émises pour la clientèle institutionnelle sont comptabilisées à leur valeur de marché.

#### • Correctifs de valeurs et provisions

Les risques de pertes et de dépréciations sur les éléments de l'actif du bilan et du hors bilan ainsi que ceux liés à l'existence de litiges sont provisionnés. L'ensemble des correctifs d'actifs et des provisions figure au bilan sous « Correctifs de valeurs et provisions », à l'exception des provisions sur immobilisations financières et des provisions individualisées sur débiteurs douteux qui sont portées en déduction du poste correspondant du bilan.

#### • Engagements sociaux

Les engagements découlant des plans de prévoyance existants sont évalués et provisionnés à la date de clôture selon la méthode actuarielle préconisée par la norme Swiss Gaap RPC 16. Les provisions constituées à ce titre correspondent à la valeur nette des engagements déterminés en fin d'exercice (voir note 3.4 ci-après).

Les autres prestations versées aux collaborateurs qui ne sont pas liées à des plans de prévoyance professionnelle, telles qu'indemnités de fin de carrière et de jubilés, sont comptabilisées en charges dès qu'elles sont acquises par les collaborateurs de la Banque.

#### • Instruments financiers dérivés

Les principes d'évaluation appliqués par la Banque sur les instruments financiers dérivés sont les suivants :

Pour les activités d'arbitrage, les variations de valeur des instruments négociés sur des marchés organisés sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat des opérations de négoce ».

Ce principe est également appliqué aux instruments d'échange de taux d'intérêts (swaps) traités hors bourse, la valeur de marché étant dans ce cas égale au montant actualisé des flux de trésorerie futurs.

Les résultats sur les instruments dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de micro et de macro-couverture sont évalués et comptabilisés de manière analogue aux résultats des opérations de base couvertes. Les opérations de macro-couverture sont réalisées principalement dans le cadre des activités de gestion des éléments sans échéance du bilan. Leurs résultats sont enregistrés dans les produits et charges d'intérêts. La différence avec la valeur de marché est portée en compte de compensation au bilan.

Les valeurs brutes de remplacement figurant au bilan sous les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » correspondent à la valeur de marché des instruments financiers dérivés résultant d'opérations pour le compte de clients et pour propre compte, ouvertes à la date du bilan. Les valeurs de remplacement brutes positives représentent des créances et les valeurs de remplacement brutes négatives représentent des engagements. Les montants respectifs ouverts à la date du bilan sont mentionnés sous les points 3.1 et 3.2.

Les valeurs de remplacement brutes positives et négatives des IRS et FRA avec la même contrepartie sont compensées si, le cas échéant, un contrat de netting a été signé avec la contrepartie.

- **Impôts**

La Banque provisionne les impôts dus sur le bénéfice réalisé pendant l'exercice et sur les fonds propres imposables à la fin de l'exercice, après prise en compte des éventuels déficits fiscaux reportables de périodes fiscales antérieures.

Les autres impôts indirects et taxes sont comptabilisés en «Autres charges d'exploitation».

- **Commissions**

Selon leur nature, les commissions sont enregistrées au compte de résultat au moment où elles sont débitées au client, ou prorata temporis (commissions fiduciaires, commissions faisant l'objet d'une facturation périodique, commissions de participations à des crédits syndiqués, ainsi que certaines commissions de financement).

- **Réserves pour risques bancaires généraux**

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, la Banque constitue préventivement des «Réserves pour risques bancaires généraux». Ces réserves font parties des fonds propres et ont supporté l'impôt.

- **Engagements conditionnels, engagements irrévocables, crédits par engagement**

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques identifiés font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

## B) COMMENTAIRES RELATIFS À LA GESTION DES RISQUES

- **Généralités**

Le Conseil d'Administration procède annuellement à une évaluation des risques sur la base d'un rapport ad hoc préparé par la Direction.

La politique de suivi des risques est décrite dans la directive *Politique des risques* approuvée par le Conseil d'Administration de la Banque. Celle-ci traite de la politique générale des risques, de la politique de négoce, ainsi que de la politique de risques de taux d'intérêts. Cette directive fixe le cadre organisationnel, les responsabilités et les compétences en ce qui concerne les processus de gestion des risques (identification, mesure, contrôle, reporting et surveillance).

- **Risques de taux d'intérêts**

La Banque assure la gestion et le suivi de l'ensemble des risques de taux sur ses opérations à terme et celle des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. De même, elle a la responsabilité de garantir la bonne application des règles du Groupe BNP Paribas en matière de gestion des risques structurels de taux sur les éléments sans échéance des bilans de l'ensemble des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation (fonds propres, dépôts à vue de la clientèle).

A ces positions s'ajoutent les positions destinées au négoce gérées dans le cadre des limites fixées dans son règlement interne.

Les activités de trésorerie de la Banque s'inscrivent dans le cadre d'un système de limites et de délégations de compétences. L'octroi des limites globales d'exposition aux risques de taux est de la compétence du Comité du Conseil d'Administration. Celles-ci sont déclinées par le Comité des marchés de la Direction générale en limites opérationnelles. Le suivi des risques de taux est de la responsabilité d'une cellule indépendante des secteurs opérationnels.

- **Autres risques de marché**

La Banque exerce son activité sur les marchés financiers conformément aux directives de l'Association Suisse

des Banquiers en vigueur depuis le 1er juillet 1996, applicables à la gestion des risques en matière d'utilisation de dérivés.

La Banque dispose notamment des dispositifs de contrôles suivants :

- l'existence d'un système de limites de positions pour chaque activité et d'une estimation de pertes maximales pour les activités de négoce ;
- l'existence de limites de crédit par contrepartie ;
- un suivi en temps réel des résultats des activités de négoce, ainsi qu'une analyse de performance hebdomadaire pour les activités de transformation de taux ;
- l'existence d'un système d'information détaillé destiné aux instances chargées du suivi des risques de marché et de crédit.

La Banque utilise un modèle interne de valeur en risque utilisé par l'ensemble du Groupe BNP Paribas. Ce système, qui fait appel à des techniques de simulation, permet d'estimer les pertes potentielles des activités de marché à partir d'observations historiques faites, d'une part, sur la volatilité des principaux paramètres (taux d'intérêt, taux de change, cours des titres) susceptibles d'induire un changement de valeur d'un portefeuille et, d'autre part, sur les corrélations entre ces variables.

#### • Risques de crédit

La gestion des risques de crédit fait l'objet d'une délégation aux différentes instances de la Banque sur la base du règlement interne et de la « Politique générale des risques ». Les limites de crédit sont accordées dans le cadre des délégations de pouvoir. La classification des crédits selon un système de classes de risques internes à la Banque permet de mesurer la qualité du portefeuille de crédits. Les dossiers de crédits font l'objet d'une revue complète au moins une fois par année.

Chaque demande de crédit fait l'objet d'un dossier qui est approuvé par un Comité de Crédit interne dont les pouvoirs et délégations de compétences sont définis par le Comité du Conseil d'Administration.

La Direction des risques, rattachée à la Direction Générale, effectue des contrôles réguliers quant au

respect des délégations de pouvoir en matière de crédit et à la classification des crédits selon le système de rating interne. Elle contrôle également la qualité des crédits.

Par ailleurs, les débiteurs dont la situation est préoccupante font l'objet de rapports réguliers à la Direction. Les besoins de provision sont déterminés sur une base mensuelle.

#### • Risques-pays

En matière de risques souverains, la Banque a adhéré au dispositif de gestion centralisée mis en place par sa Maison-mère, BNP Paribas SA, Paris. Les principes et méthodes appliqués par le Groupe BNP Paribas en matière de risques-pays sont conformes aux directives émises par l'Association Suisse des Banquiers.

Le Groupe BNP Paribas dispose de comités ad hoc chargés de fixer les limites par zones et par pays, limites dans lesquelles les lignes acceptées par la Banque sont incorporées. Ces comités sont également chargés d'analyser et d'évaluer régulièrement les risques inhérents aux pays hors de l'UE et de l'OCDE. Ces pays sont regroupés par classes de risques croissantes, en fonction desquelles un taux de provisionnement minimum devient exigible. Aucune provision n'est cependant constatée localement, BNP Paribas SA, Paris, prenant à sa charge l'ensemble des provisions pour risques-pays sur la base des informations qui sont remontées par les sociétés du Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, les encours sont pondérés en fonction de la structure des échéances et de la nature des opérations.

#### • Risques opérationnels et de réputation

La Banque dispose de fonctions dédiées afin d'identifier, de mesurer et de contrôler les risques liés aux aspects opérationnels de ses activités, notamment sur le plan de la déontologie, des systèmes d'information ainsi que des risques juridiques et fiscaux.

Un Comité de Contrôle Interne se réunit périodiquement avec pour mission d'examiner l'état du dispositif en matière de risques opérationnels, de contrôle permanent, de conformité et déontologie, et de faire le suivi des recommandations émises par les auditeurs externes ou internes.

### - Accord avec les Autorités des Etats-Unis sur certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions américaines

Le Groupe BNP Paribas est parvenu le 30 juin 2014 à un règlement global relatif à l'enquête portant sur certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions des Etats-Unis.

Ce règlement inclut des accords avec le US Department of Justice, le US Attorney's Office pour le district sud de New York, le District Attorney's Office du comté de New York, le Conseil des Gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (FED), le Département des Services Financiers de l'État de New York (DFS) et l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Département du Trésor américain.

Dans le cadre de cet accord, pour le compte des entités concernées, BNP Paribas SA, Paris a reconnu sa responsabilité (« guilty plea ») pour avoir enfreint certaines lois et réglementations des Etats-Unis relatives à des sanctions économiques à l'encontre de certains pays et aux enregistrements des opérations liées. BNP Paribas SA, Paris a accepté également de payer un total de USD 8,97 milliards.

La FINMA a également conduit sa propre enquête et a constaté que BNP Paribas (Suisse) SA a de manière prolongée gravement manqué à ses obligations d'identification, de limitation et de surveillance des risques liés aux transactions avec des partenaires commerciaux dans des pays soumis aux sanctions américaines, sans toutefois relever aucun indice de violations de sanctions suisses.

BNP Paribas (Suisse) SA portant une part de responsabilité dans les opérations incriminées, il a été décidé de mettre à sa charge une partie des sanctions financières sur la base des volumes de transactions non autorisées dont elle était à l'origine, soit un montant de USD 3,85 milliards. Cette charge a été constatée au compte de résultat en « Correctifs de valeurs, provisions et pertes ».

Pour répondre aux exigences de la FINMA et à la situation de perte de capital de la Banque au titre l'article 725 alinéa 1 du Code des Obligations, un apport

d'actionnaire à fonds perdu de CHF 2,85 milliards a été réalisé par BNP Paribas SA, Paris et comptabilisé en « Réserve légale issue d'apport en capital ».

Par ailleurs, BNP Paribas SA, Paris a accepté une suspension temporaire, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2015, de certaines opérations directes de compensation en USD, portant principalement sur le périmètre de l'activité de financement du négoce international de matières premières, pour la partie pétrole et gaz, dans certaines entités, dont BNP Paribas (Suisse) SA.

Sans attendre cet accord, le Groupe BNP Paribas a mis au point un ensemble de procédures solides en matière de conformité et de contrôle. Elles traduisent une évolution majeure des processus opérationnels du Groupe. En particulier :

- un nouveau département, baptisé « Sécurité Financière Groupe aux Etats-Unis » et faisant partie de la fonction « Conformité Groupe », est localisé à New York et a pour mission de veiller à ce que le Groupe BNP Paribas respecte dans le monde entier les réglementations des Etats-Unis relatives aux sanctions internationales et aux embargos.
- la totalité des flux en dollars du Groupe BNP Paribas sera à terme traitée et contrôlée par la succursale de New York.

### - US Program

Dans le cadre de l'accord signé entre les Etats-Unis et la Suisse, le 29 août 2013, en vue de régler le litige fiscal portant sur les comptes de citoyens américains non déclarés, la Banque a décidé de participer au programme de régularisation de l'US Department of Justice (DoJ) en catégorie 2.

La catégorie 2 donne la possibilité aux banques qui ont des raisons de croire qu'elles auraient pu, de manière fortuite, contrevenir aux lois fiscales et monétaires américaines entre août 2008 et 2013 d'obtenir un NPA (Non Prosecution Agreement), évitant, sauf découverte ultérieure par les autorités américaines d'éléments négatifs, toute poursuite pénale future par le DoJ. Une pénalité sera toutefois infligée à ces banques sur la base des avoirs détenus pour des clients américains qui n'auront pas pu prouver, selon les critères du programme,

qu'ils sont déclarés aux autorités américaines.

Les travaux relatifs à ce programme pour revoir la base clients et identifier les clients susceptibles d'être contribuables américains non déclarés ont été poursuivis au cours de l'année 2014 et présentés au DoJ.

Au cours du 4ème trimestre 2014, le programme est entré dans phase de négociation avec notamment la présentation par le DoJ d'un projet de NPA aux banques de catégorie 2. Compte tenu des nombreuses incertitudes concernant le règlement de l'US Program, le risque de pénalité et les coûts externes restant à engager ont fait l'objet d'une provision.

### **C) COMMENTAIRES RELATIFS À LA POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

La Banque traite des instruments financiers dérivés pour sa clientèle. Les transactions portent sur les opérations de change (terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêts et métaux précieux, ainsi que les opérations sur futures.

Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent risque pour déterminer le montant de sûretés nécessaires. Cet équivalent risque correspond en principe à la valeur de remplacement majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché.

Des appels de marge sont effectués dès lors que la valeur des avoirs donnés en garantie n'assure plus la couverture du risque de manière adéquate.

### 3. Informations se rapportant au bilan

#### 3.1 AUTRES ACTIFS

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Valeurs de remplacement positives	235'933	131'362
Compte de compensation	11'494	8'063
Compte d'ordre	208'732	149'821
Autres	74'880	41'193
	<b>531'039</b>	<b>330'439</b>

#### 3.2 AUTRES PASSIFS

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Valeurs de remplacement négatives	263'983	177'523
Compte d'ordre	9'471	16'273
Autres	430'782	83'913
	<b>704'236</b>	<b>277'709</b>

## 3.3

**ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE LES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET OPÉRATIONS DE PRÊTS ET DE PENSIONS EFFECTUÉES AVEC DES TITRES**

Les actifs mis en gages sont sans objet au 31.12.2014 (2013: idem).

Au 31 décembre 2014, les opérations de prêts et pensions se décomposent comme suit :

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
	Montant ou valeur du gage	
Valeur comptable des engagements découlant du "cash" reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	-	82'860
Valeur comptable des titres, détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	60'534	141'137
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subéquente a été octroyé sans restriction.	-	-
<b>Opérations de prêts et de pensions</b>	<b>60'534</b>	<b>223'997</b>

### 3.4 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Le solde créancier des comptes courants des institutions de prévoyance au 31 décembre 2014 ouverts auprès de la Banque s'élève à CHF 13.5 millions (2013 : CHF 11.4 millions).

L'ensemble des collaborateurs de la Banque est affilié à une fondation de prévoyance commune aux entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Cette fondation offre à ses affiliés un plan de retraite en primauté de cotisations.

La Banque affine ses cadres et membres de direction à une fondation de prévoyance complémentaire en primauté de cotisations.

Les derniers comptes annuels révisés des institutions de prévoyance établis selon la norme Swiss Gaap RPC 26 font apparaître au 31.12.2013 un degré de couverture de :

- 110.4% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 114.6% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse .

Les taux de couverture des engagements sont estimés au 31.12.2014 à :

- 116.5% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 124.6% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse .

Les deux institutions de prévoyance ne sont pas en situation de découvert technique. L'excédent de couverture ne constitue pas un avantage économique pour la Banque.

Les cotisations de l'employeur payées aux institutions de prévoyance s'élèvent à CHF 31.4 millions (2013 : CHF 35.7 millions) et sont identiques aux cotisations reconnues dans les frais de personnel.

La Banque procède à une évaluation des engagements de prévoyance en appliquant la méthode actuarielle des fondations de prévoyance.

Afin de garantir à certaines catégories de collaborateurs un niveau de prestations proche du plan de retraite d'origine jusqu'aux fusions intervenues en 2001, la Banque s'est engagée à l'égard de la fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse à financer le coût de mise en oeuvre de ces garanties. Le montant des provisions au 31.12.2014 est de CHF 7.0 millions (2013 : CHF 9.3 millions).

## 3.5

## CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS ET RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat au 31.12.2013	Utilisations conformes à leur but	Recouvre- ment, inérêts com- promis, différence de change	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2014
<b>Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillances et autres risques :</b>						
- Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance	417'251	(113'876)	45'110	78'654	(21'739)	405'400
- Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	44'175	(2'413)	11'185	144'616	(1'690)	195'873
- Provisions pour engagements de prévoyance	9'278	(2'572)	-	325	-	7'031
- Autres provisions	1'219'541	-	814	6'156	(195'574)	1'030'937
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>1'690'245</b>	<b>(118'861)</b>	<b>57'109</b>	<b>229'751</b>	<b>(219'003)</b>	<b>1'639'241</b>
A déduire:						
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(421'210)					(411'538)
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>1'269'035</b>					<b>1'227'703</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux <sup>(1)</sup></b>	<b>135'949</b>					<b>135'949</b>

<sup>(1)</sup> Lors de leurs constitutions, les réserves pour risques bancaires généraux ont supporté l'impôt.

## 3.6

## CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DE TOUS LES DROITS DE VOTE

Capital social	31.12.2014			31.12.2013		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions	320'271	3'202'706	320'271	320'271	3'202'706	320'271
<b>Total du capital social</b>	<b>320'271</b>	<b>3'202'706</b>	<b>320'271</b>	<b>320'271</b>	<b>3'202'706</b>	<b>320'271</b>

Le capital-actions se décompose en 3'202'706 actions nominatives de CHF 100.

Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires liés par des conventions de vote		31.12.2014		31.12.2013	
		Nominal	Taux de voix en pourcent	Nominal	Taux de voix en pourcent
Droits de vote	BNP Paribas SA, Paris	320'247	99.99	320'247	99.99
	Autres	24	0.01	24	0.01
		<b>320'271</b>	<b>100.00</b>	<b>320'271</b>	<b>100.00</b>

## 3.7

## JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

<b>Capitaux propres au 1er janvier 2014</b>	
Capital social libéré	320'271
Réserve légale générale	617'880
Réserves pour propres titres de participation	107
Autres réserves	536'213
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949
Bénéfice (Perte) au bilan	728'855
<b>Total des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (avant répartition du bénéfice)</b>	<b>2'339'275</b>
Réserve légale issue d'apports à fonds perdus	2'848'328
Dividende et autres attributions prélevés sur le bénéfice de l'exercice précédent	(344'291)
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(3'412'724)
<b>Total des capitaux propres au 31 décembre 2014 (avant répartition du bénéfice)</b>	<b>1'430'588</b>
dont	
Capital social libéré	320'271
Réserve légale générale	3'466'208
Réserves pour propres titres de participation	107
Autres réserves	536'213
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949
Bénéfice (Perte) au bilan	(3'028'160)

### 3.8 CRÉDITS AUX ORGANES ET CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES

#### Crédits aux organes

Les crédits accordés aux organes s'élevaient à CHF 1.1 millions au 31.12.2014 (2013 : CHF 1.1 millions). Ils sont gagés par des biens immobiliers. Les conditions de ces crédits sont celles du marché.

#### Crédits et engagements envers les sociétés liées:

L'état des créances et engagements (bruts) sur et envers des sociétés liées (entités contrôlées par la Maison-mère, BNP Paribas SA, Paris) se présente comme suit :

<b>Bilan</b>	<b>Créances</b>		<b>Engagements</b>	
	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Comptes à vue	168'628	177'753	173'493	154'940
Comptes à terme	332'586	245'327	199'504	474'533
Valeurs de remplacement sur dérivés	98	673	99	560
<b>Volume total</b>				
<b>Hors bilan</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>		
Engagements conditionnels	154'244	130'238		
Engagements irrévocables	44'517	-		
Crédits par engagements	4'653	22'079		
Instruments financiers dérivés :				
- IRS	3'700	6'200		
- Devises à terme	30'291	61'566		
- Futures de taux	-	570'000		
- Caps floors	9'924	8'908		
- Futures sur titres	729'521	1'045'426		
- Options listées sur titres	711'486	1'314'823		
Dépôts fiduciaires	-	8'063		

### Crédits et engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés :

Les créances sur les sociétés du Groupe et participants qualifiés s'élèvent à CHF 1'920 millions au 31.12.2014 (2013 : CHF 2'069 millions). Elles correspondent pour l'essentiel aux soldes des opérations de trésorerie interbancaire ouvertes à la date de la clôture avec des banques du Groupe. Les conditions de rémunération de ces engagements sont conformes aux conditions de marché.

Les engagements envers les sociétés du Groupe et participants qualifiés s'élèvent à CHF 4'413 millions au 31.12.2014 (2013 : CHF 5'036 millions).

Dans le cadre de son activité de financement international, la Banque a émis et reçu des garanties vis à vis de banques du Groupe BNP Paribas pour les montants suivants :

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Garanties reçues	2'137'728	2'795'395
Garanties émises	705'547	617'254

La Banque a émis une garantie de passifs en faveur de BGL BNP Paribas S.A. (Luxembourg) pour faire face à toute perte éventuelle qui pourrait résulter d'un litige que cette dernière a repris dans le cadre de l'acquisition et de la fusion de UEB (Luxembourg), ancienne filiale de la Banque.

## 4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan

### 4.1 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Placements fiduciaires</b>		
Banques du Groupe	1'324'317	1'883'049
Autres banques	62'076	103'740
<b>Sous-total</b>	<b>1'386'393</b>	<b>1'986'789</b>
<b>Prêts fiduciaires</b>		
Clientèle non bancaire	-	223
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>223</b>
<b>Total opérations fiduciaires</b>	<b>1'386'393</b>	<b>1'987'012</b>

## 5. Informations se rapportant au compte de résultat

### 5.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Titres et instruments financiers dérivés	4'081	8'224
Billets	140	626
Devises	(26'809)	22'468
<b>Total résultat des opérations de négoce</b>	<b>(22'588)</b>	<b>31'318</b>

## 5.2 PRODUITS EXTRAORDINAIRES

Les produits extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2014 à CHF 270.9 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 219.0 millions à la dissolution de provisions constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 49.3 millions à des récupérations sur créances amorties et de CHF 2.6 millions à des produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2013 les produits extraordinaires s'élevaient à CHF 60.4 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 35.1 millions à la dissolution de provisions constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 5.3 millions à des récupérations sur créances amorties et de CHF 9.5 millions à des plus-values sur cession d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 10.5 millions était constitué de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

## 5.3 CHARGES EXTRAORDINAIRES

Les charges extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2014 à CHF 2.4 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 1.8 millions à des mises au rebut d'immobilisations incorporelles et de CHF 0.6 million de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2013 les charges extraordinaires s'élevaient à CHF 3.1 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 1.6 millions à des mises au rebut d'immobilisations incorporelles, de CHF 1.3 millions à des constitutions de provisions d'intérêts sur exercice antérieur et de CHF 0.2 million de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.





## **Rapport du réviseur**



Deloitte SA  
Route de Pré-Bois 20  
Case Postale 1806  
CH-1215 Genève 15  
Tél: +41 (0)58 279 80 00  
Fax: +41 (0)58 279 88 00  
www.deloitte.ch

## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de  
**BNP Paribas (Suisse) SA**, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de BNP Paribas (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 70 à 94) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous attirons votre attention sur le fait que les comptes annuels de la Banque présentent une situation de perte de capital au titre de l'article 725 alinéa 1 du Code des Obligations. Nous précisons que des mesures d'assainissement ont été réalisées au travers d'un apport d'actionnaire à fonds perdus de CHF 2.85 milliards tel que précisé dans la note 2b (page 82) de l'annexe aux comptes annuels.

**Deloitte SA**

Alexandre Buga  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Thierry Aubertin  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 19 mars 2015

AB/THA/fta

## Adresses

**SIÈGE SOCIAL** BNP Paribas (Suisse) SA  
 Place de Hollande 2, CP  
 CH-1211 Genève 11  
 Tél.: +41 (0)58 212 21 11  
 Fax: +41 (0)58 212 22 22  
 Internet: www.bnpparibas.ch

**SUCCURSALES** BNP Paribas (Suisse) SA  
 Aeschengraben 26, CP  
 CH-4002 Bâle  
 Tél.: +41 (0)58 212 51 11  
 Fax: +41 (0)58 212 52 22

BNP Paribas (Suisse) SA  
 Riva A. Caccia 1a, CP  
 CH-6907 Lugano  
 Tél.: +41 (0)58 212 41 11  
 Fax: +41 (0)58 212 42 22

BNP Paribas (Suisse) SA  
 Selnaustrasse 16  
 CH-8022 Zurich  
 Tél.: +41 (0)58 212 61 11  
 Fax: +41 (0)58 212 62 22

BNP Paribas (Suisse) SA  
 PO Box 224  
 Trafalgar Court  
 Admiral park  
 St Peter Port  
 Guernesey  
 GY1 3NU  
 Tél.: +44 1481 71 21 71  
 Fax.: +44 1481 71 21 72

**FILIALES** BNP Paribas Wealth  
 Management Monaco  
 Avenue d'Ostende 15-17, B.P. 257  
 MC-98000 Monaco Cedex  
 Tél.: +377 93 15 68 00  
 Fax: +377 93 15 68 01

BNP Paribas Wealth  
 Management (DIFC) Ltd  
 DIFC, The Gate Building East, Level 12  
 PO Box 506 573  
 Dubai  
 United Arab Emirates  
 Tel.: +971 4 374 58 00  
 Fax: +971 4 374 58 88

BNP Paribas (Suisse) SA  
Marque et Communication  
Mai 2015

Création Graphique et impression: Printissimo SA





**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change